



HAL
open science

Archéologie forestière : Structures de pierre sur les rebords surplombant les vallées

Dominique Goguey, Jacky Bénard, Alexandra Cordier, Jean-Paul Guillaumet, Geneviève Jobelin, Laurent Popovitch, Klaus Rothe

► To cite this version:

Dominique Goguey, Jacky Bénard, Alexandra Cordier, Jean-Paul Guillaumet, Geneviève Jobelin, et al.. Archéologie forestière : Structures de pierre sur les rebords surplombant les vallées. Rapport d'activité 2013-2015 du PCR Vix et son environnement, 2015, pp.85-138. halshs-03312154

HAL Id: halshs-03312154

<https://shs.hal.science/halshs-03312154v1>

Submitted on 13 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ACTIVITÉ TRIENNAL DU PCR
Vix et son Environnement
2013-2015



Couverture : Structures sous forêt dans le secteur du Brevon sur fond Lidar (D. Goguey).

Page de titre : Le Breuil, fibule en argent, dorée sur l'arc, de type Nauheim (photo: K. B. Rothe).

RAPPORT D'ACTIVITÉ TRIENNAL DU PCR

Vix et son Environnement

2013-2015

Bruno CHAUME

Chargé de Recherche au CNRS
Directeur du PCR « Vix et son Environnement »

Avec la collaboration de :

Ariane Ballmer
David Bardel
Laura Berrio
Sylvain Beuchot
David Cambou

Anne Charmot
Emmanuel Chevigny
Alexandra Cordier
Philippe Della Casa
Stéphanie Desbrosse-Degobertière

Katie Erdman
Dominique Goguey
Jean-Paul Guillaumet
Geneviève Jobelin

Rainer Komp
Jochen Kubiniok
Fritz Lüth
Norbert Nieszery
Harald von der Osten-Woldenburg
Yves Pautrat

Thomas Pertlwieser
Walter Reinhard
Klaus Rothe
Kathrin Schächli
Marco Schrickel
Otto H. Urban
Julian Wiethold
Alexandra Winkler



Sommaire

<i>Synthèse des acquis des campagnes 2013-2015 et prospective pour l'année 2016</i> Bruno CHAUME	7
<i>Dossier topographique</i>	15
<i>Preliminary Field Report on a Geomagnetic Survey of Latène/Hallstatt Sites at Mont Lassois in the Community of Châtillon-sur-Seine, France for the campaigns of 2013, 2014, 2015</i> Rainer KOMP	23
<i>Archéologie forestière : structures de pierre sur les rebords surplombant les vallées. Rapport annuel 2015 et bilan quadriennal 2012-2015</i> Dominique GOGUEY, Alexandra CORDIER, Jacky BÉNARD	85
<i>Le « Champ Fossé » au mont Lassois/Vix. Rapport de post-fouille 2015 : étude du mobilier et bilan synthétique des campagnes de fouille 2009-2014</i> Ariane BALLMER, Kathrin SCHÄPPI	139
<i>Rapport de fouille de la campagne 2014 de l'Université de Zurich, FB Prähistorische Archäologie, au Mont Lassois, lieu-dit « Champ Fossé »</i> Kathrin SCHÄPPI, Ariane BALLMER	145
<i>Recherches sur le système défensif nord-est du Mont Lassois. Acquis sur la nouvelle fortification (rempart 11) reliant les Levées 3 et 4. Rapport de fouille des campagnes 2013-2015 de l'université de Vienne au Mont Lassois à Vix, dép. Côte-d'Or, Bourgogne (France)</i> Otto H. URBAN et Thomas PERTLWISER	191
<i>Technical report of the aerial & 3D documentation at Mont Lassois 2015</i> Gerald RAAB	235
<i>Rapport de synthèse des campagnes 2013 à 2015 de l'Université de Zurich, Institut für Archäologie, Fachbereich Prähistorische Archäologie, au lieu-dit « Les Renards » (Vix, Côte-d'Or, France)</i> Alexandra WINKLER, Philippe DELLA CASA	241
<i>Rapport de fouille de la campagne 2015 de l'Université de Zurich, Institut für Archäologie, Fachbereich Prähistorische Archäologie, au lieu-dit « Les Renards » (Vix, Côte-d'Or, France)</i> Alexandra WINKLER, Philippe DELLA CASA	251

<i>Synthèse des campagnes 2013-2015 au Breuil</i> Bruno CHAUME, Walter REINHARD, Norbert NIESZERY	283
<i>Campagne de fouille du Breuil 2015 (13.07.2015-18.07.2015)</i> Bruno CHAUME, Norbert NIESZERY, Walter REINHARD	291
<i>Fouilles au lieu-dit Le Breuil, campagnes 2013-2014</i> <i>de l'équipe de l'UMR 6298 et de l'Archäologisches Verein</i> Bruno CHAUME, Norbert NIESZERY et Walter REINHARD avec la collaboration de David BARDEL, David CAMBOU, Katie ERDMAN	299
<i>Le mobilier céramique du premier et second âge du Fer des occupations</i> <i>au lieu-dit « Le Breuil » à Vix</i> David BARDEL	333
<i>La circulation des objets en fer dans la région du Mont Lassois : premières caractérisations</i> <i>archéométriques à partir de demi-produits et d'épées du Ha C</i> Marion BERRANGER, Enrique VEGA, Philippe DILLMANN, Stéphanie LEROY, Philippe FLUZIN	363

Archéologie forestière : structures de pierre sur les rebords surplombant les vallées. Rapport annuel 2015 et bilan quadriennal 2012-2015

Dominique GOGUEY, Alexandra CORDIER, Jacky BÉNARD

Prospection de sites : Dominique Goguey, Jacky Bénard.

Cartographie et GDB : Alexandra Cordier.

Vectorisation et interprétation images Lidar : Dominique Goguey et Alexandra Cordier.

Prospections métalliques : Dominique Goguey et Geneviève Jobelin.

Dessins et photos d'objets : Klaus Rothe.

Identification du mobilier métallique : Jean-Paul Guillaumet.

Base de données objets : Alexandra Cordier.

Rapport et bilan : *Habitats, tumulus* : Dominique Goguey ;

Enclos cultuels : Alexandra Cordier ; *Voies* : Jacky Bénard.

Introduction générale

Depuis 2013, les prospections sous forêts (figure 1) ont été « augmentées » de l'accès aux images Lidar. En 2015, nous avons eu pour objectif d'une part de compléter les secteurs précédemment étudiés (« Coteau Guénard » sur les rebords du Brevon et « La Comelle » sur la rive droite de la Digeanne), et d'autre part l'étude des nouveaux ensembles de structures sur la rive gauche de la Seine (« Bois du parc », co. d'Aisey ; « Petits Bois », co. d'Aisey et « Forêt de Chamesson », co. de Chamesson). Certains habitats n'ont pas été confirmés, d'autres ont fourni des indices de datation laténiens et gallo-romains.

En combinant images Lidar, photographies aériennes, couverture I.G.N., et prospections métalliques, le massif de la Forêt de Chamesson a été particulièrement étudié : de nouveaux tumulus ont pu être localisés et une voie inconnue a été découverte. Cette augmentation du nombre des structures rend d'autant plus importante la recherche des habitats qui fournissent les indices de datation. Les prospections programmées selon le protocole rappelé ci-dessous ont donné des éléments pour distinguer des enclos sur le plan chronologique et fonctionnel et ont ajouté de nouveaux indices de datation aux précédents.

Le bilan du triennal 2012-2015 nous donne l'occasion de commencer à élargir les résultats à l'ensemble des données recueillies, tout en mettant en lumière les résultats de cette période.

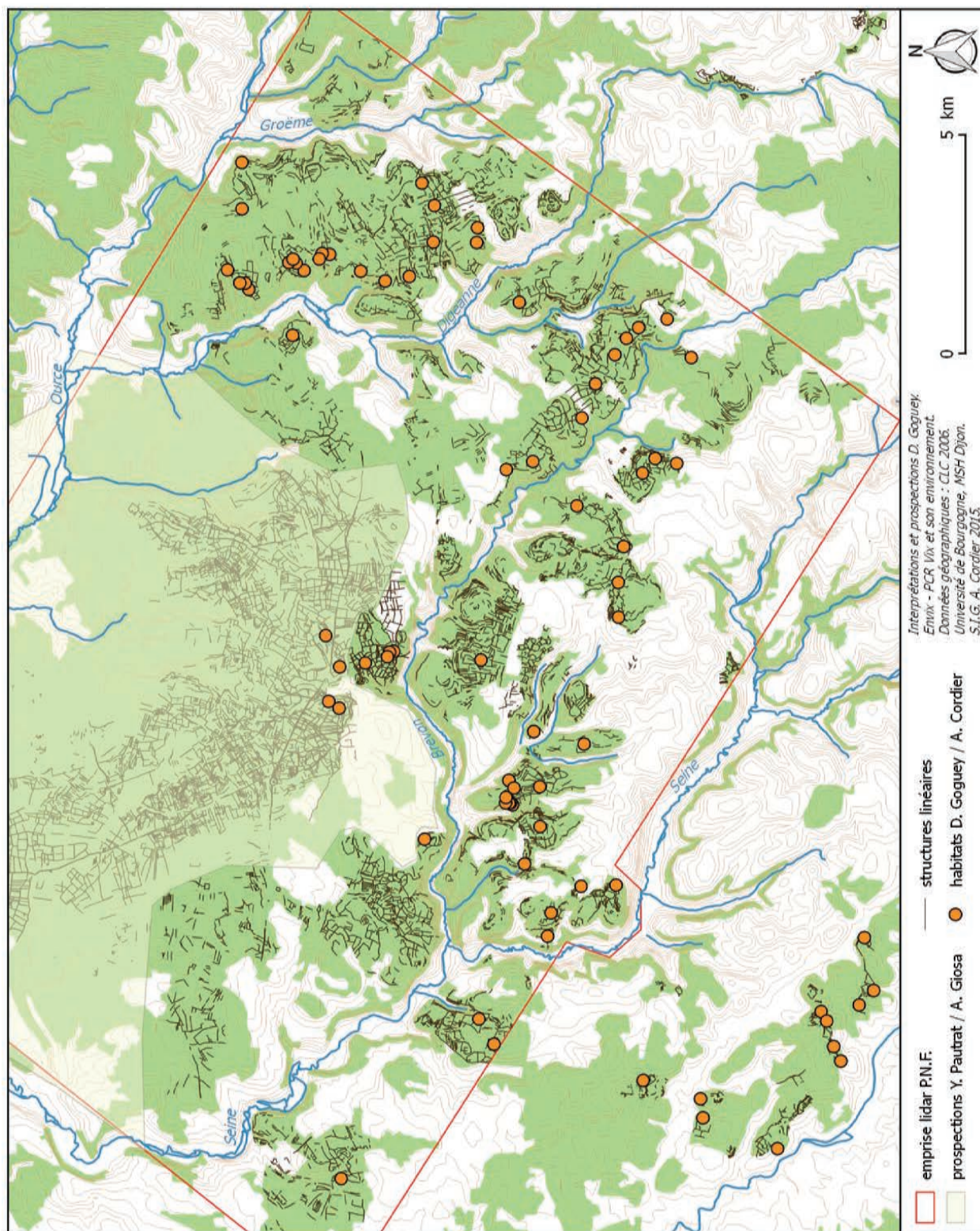


Fig. 1. Zone d'étude, parties forestières des langues de plateau, où sont implantés les habitats identifiés. Deux secteurs sont hors de l'emprise Lidar : au sud-ouest les massifs forestiers de Magny-Lambert, Villaines et Fontaine en Duesmois (2012-2013), au sud-est l'environnement de Minot. Au nord, en « flouté », le plateau zone d'étude d'Y. Pautrat et A. Giosa.

Rapport année 2015

Habitats potentiels « récusés »

Les enclos repérés comme possibles habitats de la période proto-antique d'après leurs caractéristiques morphologiques sont prospectés selon le protocole (Annexe 1) mis progressivement au point en combinant trois facteurs : l'examen au sol qui seul permet de distinguer les murées caractéristiques des murets et de percevoir les pierres dressées ; la concentration de petits fragments d'objets métalliques et la modification du sol (couleur plus sombre et texture plus légère) en contexte d'argile de décalcification.

« Champ des Barres » (figure 2)

Cet enclos fermé ovale à pans coupés, d'une superficie de 7 100 m², bien visible sur l'image Lidar, a été vu au sol et prospecté. Il est implanté à l'ouest d'une langue de plateau isolée d'un côté par la rive droite de la Digeanne et de l'autre par la Groême. Sa particularité sur l'image Lidar est la quasi-absence de parcellaire associé et la présence de « saignées » parallèles. Il est situé dans un milieu sans lapiaz, sablonneux. La vision sur le terrain permet de constater que les deux structures excavées rectangulaires sont bordées de pierres taillées. Une petite construction carrée est établie dans la partie est de l'enclos.

La prospection a été négative. Le site ne figure pas dans l'inventaire de castellologie d'Hervé Mouillebouche. L'identification a pu être faite grâce à des archives de l'O.N.F. : B. Barré¹ a retrouvé mention d'une bergerie dépendant de l'abbaye de Lugny : en 1288, le sire de Rochefort accorde la vaine pâture pour leurs animaux qui sont dans la grange « nouvellement construite » au « Champ des Barres ».

Les saignées dans l'environnement s'expliquent alors par l'érosion qui s'est développée dans les périodes de déforestation, au détriment d'un sol sableux.

Enclos de « Bizin » (figure 2)

Cet enclos rectangulaire ouvert sur un côté présente la particularité d'être implanté tout en bas de versant. L'examen au sol montre qu'il s'agit de murs construits en pierres taillées, et que le sol n'est pas modifié. Aucun matériel n'a été recueilli. Toutes ces caractéristiques associées font que l'enclos de Bizin est d'une époque autre qu'antique et sans fonction d'habitat.

« Aigremont ouest » ? (figure 2)

Le site présente des murées puissantes, dont certaines sont au minimum des bahuts de murs en terre et bois.

Il comprend deux grands enclos accolés communiquant par une porte, celui du sud est l'enclos d'habitat. Ces enclos sont relativement quadrangulaires.

L'habitat comprend deux corps de bâtiments séparés par une cour qui joue plus ou moins le rôle d'axe de symétrie même si l'usage de ce mot est un peu abusif. Le corps ouest comprend deux pièces couvertes, avec un dallage (pièce nord) et le corps Est deux pièces modestes séparées par une cour. Entre ce corps Est et l'enclos se développe une sorte de couloir ouvrant au sud sur la cour de l'enclos.

Le matériel provient principalement de la cour entre les deux corps de bâtiment, accessoirement de la cour de l'enclos d'habitat. Un seul objet métallique datant est le fléau de balance (Planche 1, n° 4). La céramique semble gallo-romaine (à confirmer).

Ce site reste indéterminé : la typologie des constructions en élévation faite de gros blocs taillés suggère une occupation récente, mais le fléau trouvé dans la cour entre les deux bâtiments, les fragments de céramique, et surtout la typologie d'une partie des murées (?) et murées sur épaulement entourant les parcelles de l'enclos pourraient évoquer une occupation moderne d'un site occupé dans l'antiquité.

1. Nous le remercions vivement d'avoir fait la recherche dans les archives de l'O.N.F. à Dijon.

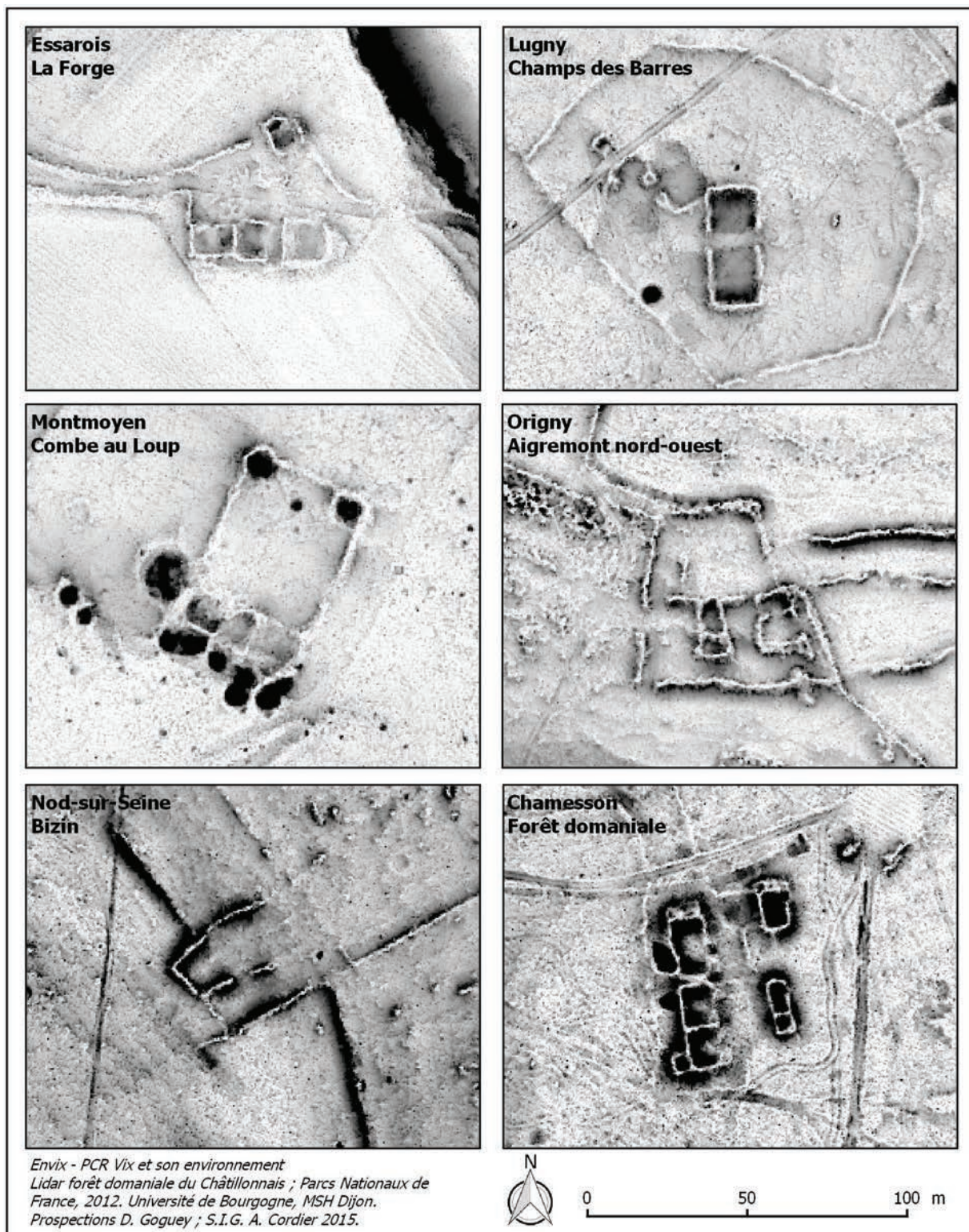


Fig. 2. Habitats non antiques identifiés entre 2013 et 2015 : Champs des Barres, bergerie dépendant de la Chartreuse de Lugny, XII^e s., Combe au Loup établissement du XIV^e s. (monnaies à étudier), Aigremont ouest établissement post-antique, avec possibilité de réoccupation d'un domaine antique.

Habitats identifiés

« La Comelle » : rebord de la rive gauche de la Digeanne (figures 3 et 4)

Cet ensemble parcellaire d'environ 17 hectares est situé sur le rebord de la rive droite de la Digeanne, beaucoup moins occupé que la rive gauche déjà étudiée (figure 3). Il surplombe la Forge, ferme actuelle aux abords de laquelle le tumulus de « La Forge » a été fouillé anciennement. Au nord-ouest, l'image montre un très gros tertre dont la structure circulaire interne suggère la fonction tumulaire.

Dans cet ensemble constitué de grandes parcelles irrégulières, aucune forme d'habitat possible ne s'imposait. La prospection a permis de localiser un habitat dans une structure un peu en creux délimitée par un enclos de forme trapézoïdale. Celui-ci est marqué par une pierre dressée. L'intérêt de cet ensemble réside dans le fait que le parcellaire est circonscrit par la topographie et le substrat rocheux, et au nord par l'absence de vestiges sur l'image Lidar.

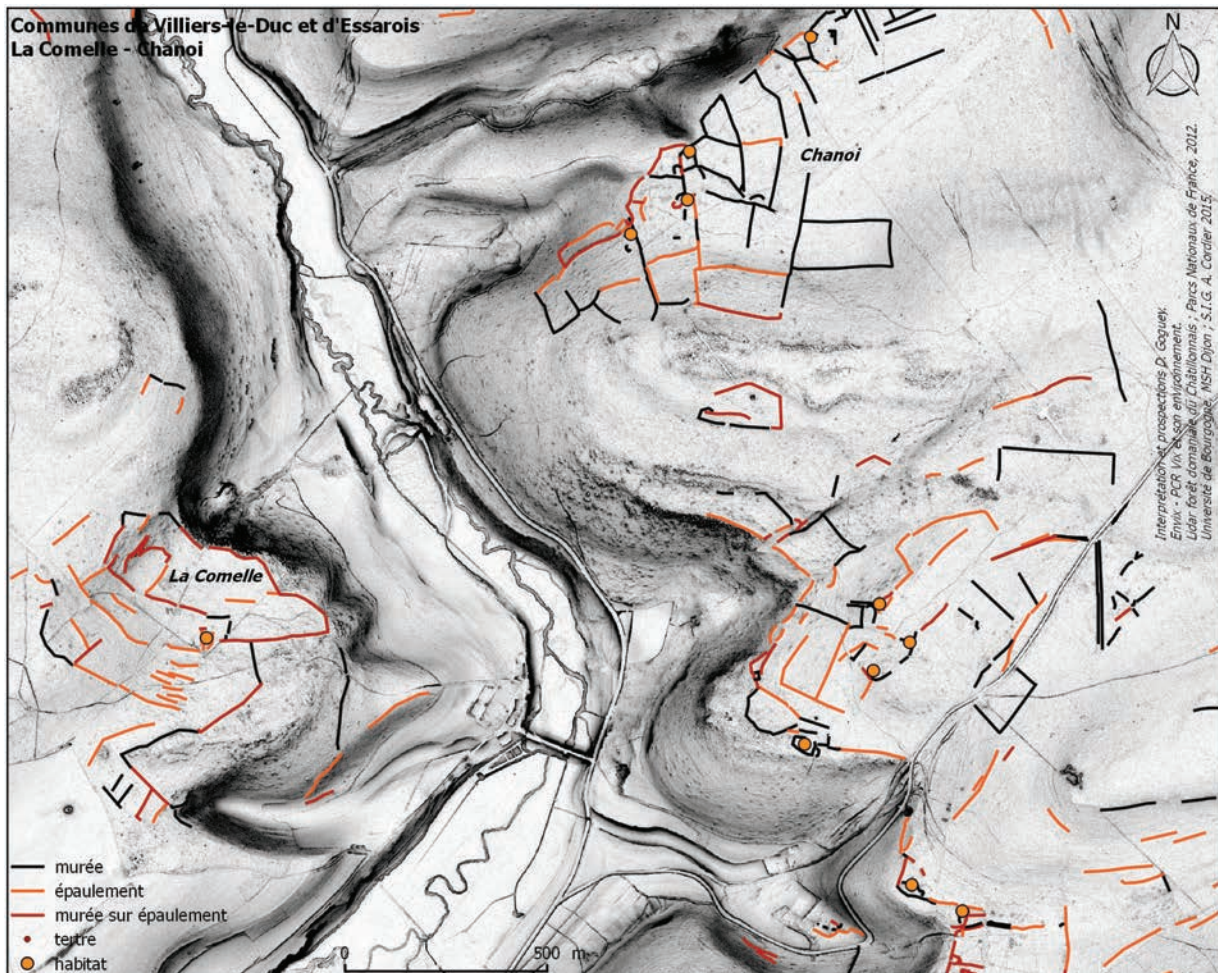


Fig. 3. Rebords surplombant la Digeanne : sur la rive droite les habitats du Chanoi, sur la rive gauche, un habitat identifié en 2015.

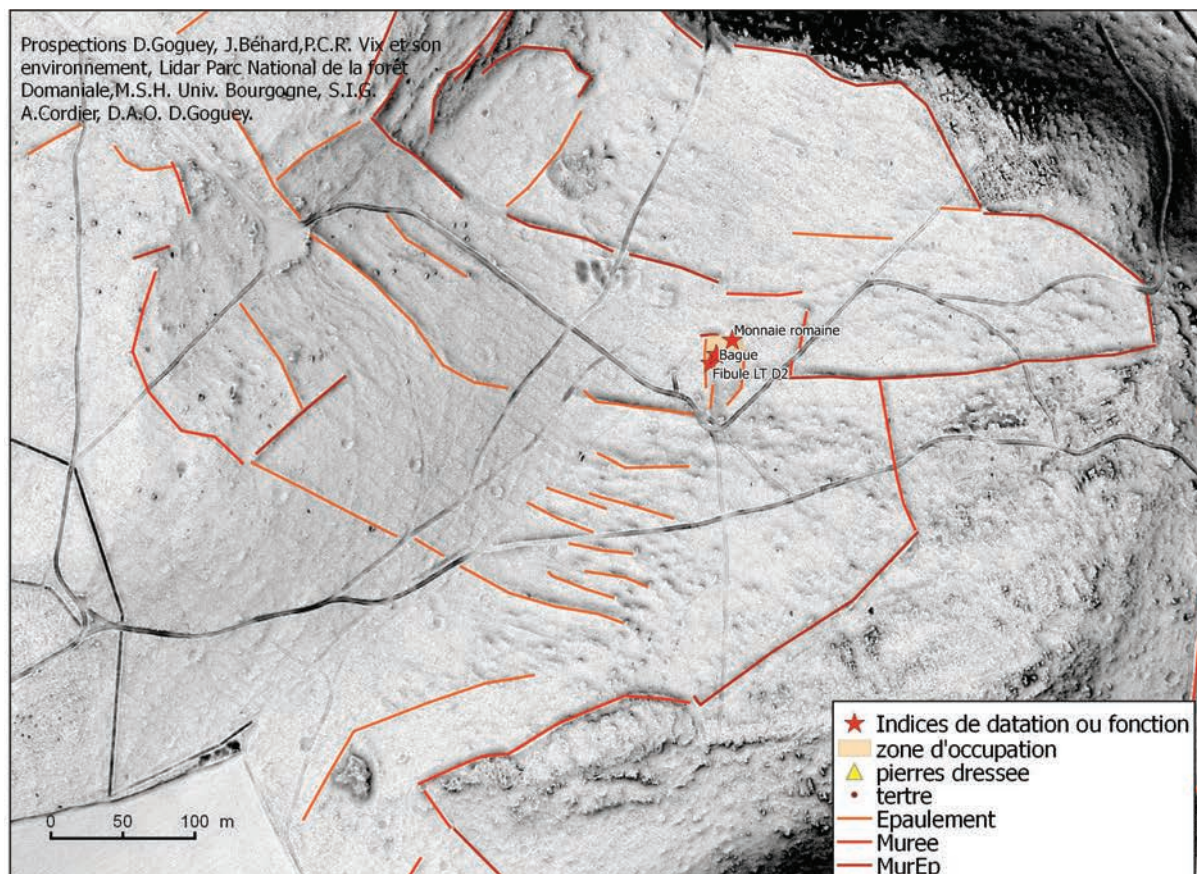


Fig. 4. Détail de l'enclos «La Comelle».

Enclos «La Comelle» (co. Villiers-le-Duc) (Planche 1)	
Équipement personnel	1 fibule de fer LTD2 (n° 1) 1 anneau de doigt en alliage cuivreux (n° 3) 20 clous de chaussure
Équipement domestique	38 clous de menuiserie
Activités agricoles	1 anneau de fer 1 virole d'outil 2 petites scories 1 chute
Échanges	1 monnaie de Faustine (n° 2)
Céramique	4 fragments de céramique commune à dégraissant coquillier (1 ^{er} s. av. J.-C.) 1 fragment céramique campanienne B 1 fragment de vase à cuire à dégraissant calcaire 1 fragment de coupe en <i>terra nigra</i> 1 fragment de céramique fine à engobe micacée

«Aigremont Est» (co. d'Origny sur Seine) : rebord de la rive droite de la Seine (figure 5)

Situé en limite d'un lambeau de forêt dominant une combe sèche, sur un versant surplombant la rive droite de la Seine, l'enclos d'Aigremont a été en partie réoccupé : au sud-ouest et sud est des murs tardifs le prolongent. La partie de typologie antique est de forme irrégulière : un rectangle prolongé d'un carré et à l'est d'un court chemin bordé de deux murées un triangle intégrant un petit enclos carré. Les signes d'habitat sont concentrés dans l'encoche constituée par une puissante terrasse et au nord ouverte avec deux tertres alignés.

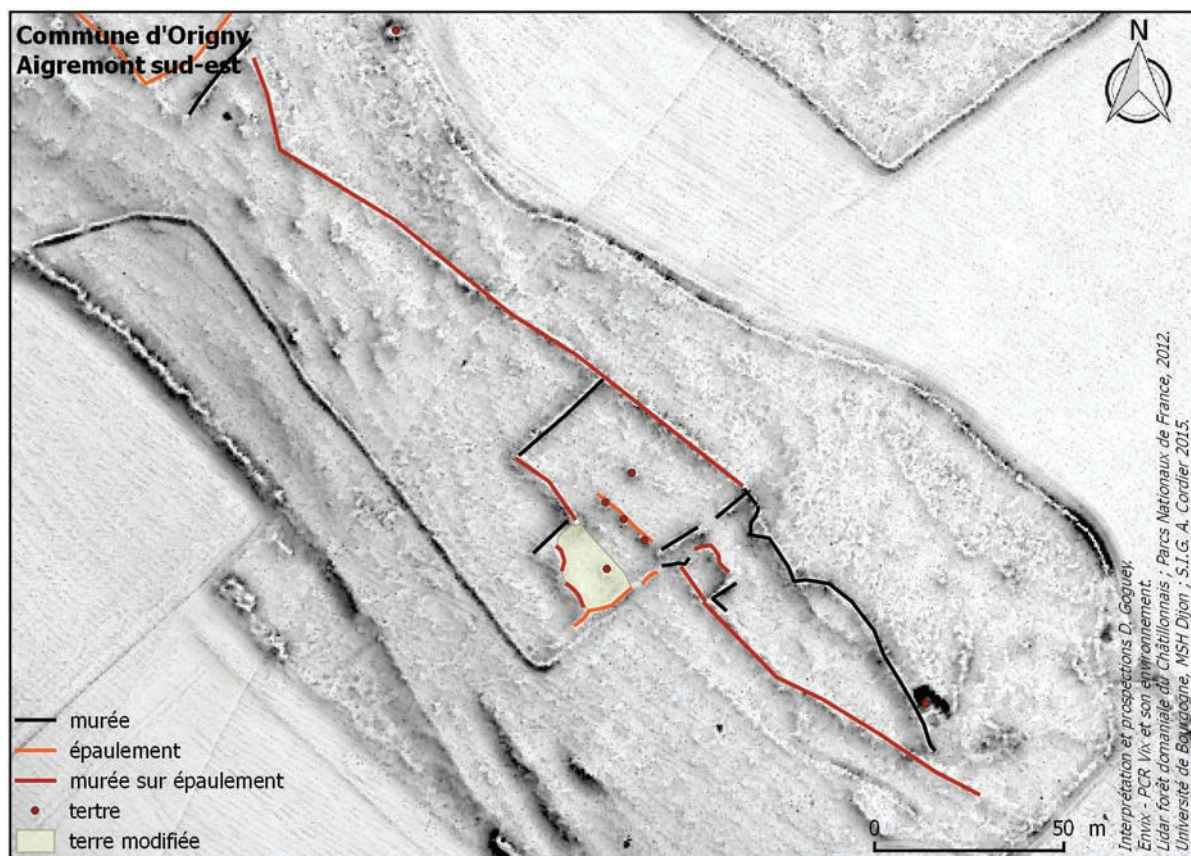


Fig. 5. Détail de l'enclos «Aigremont Est».

Enclos «Aigremont Est»	
Équipement personnel	13 clous de chaussure
Équipement domestique	22 clous de menuiserie
Activités artisanales	10 fragments de chutes ou déchets
Activités agricoles	1 anneau de fer
Céramique	1 fragment de céramique sigillée 1 fragment de céramique métallescente 8 fragments de céramique commune claire

Secteur de «Coteau Guénard» : entre le Brevon et le ruisseau de Vilarnon (figures 6 et 7)

• Enclos Coteau Guénard 4

Dans ce secteur déjà quatre enclos ont été identifiés en 2005 et 2009 (Coteau Guénard 1, 2, et 3 et Coteau Guénard - Censive). L'un (CG 1), enclos carré ouvert à l'ouest, est très probablement un édifice cultuel de type proto-fanum (enclos, petite structure centrale; base de pilier).

L'image Lidar a mis en lumière un autre enclos de 4 500 m² constitué de deux rectangles dont le plus petit est marqué d'une pierre dressée. L'espace rectangulaire situé à l'est a fourni principalement des déchets ou petites scories métallurgiques. La fibule hippomorphe a été trouvée à l'angle ouest de l'enclos le plus vaste, de même que le possible fragment de fibule en cours de fabrication.

Cet enclos complète le groupe Coteau Guénard par rapport à la perspective que nous étudions (voir bilan) sur la différenciation entre deux modalités d'établissements (isolés/complexes).



Fig. 6. Secteur entre le Brevon et le ruisseau de Vilarnon de Coteau Guénard : un nouvel établissement «Coteau Guénard 4» et un enclos quadrangulaire «Coteau Guénard - Grands Bouchots» se sont ajoutés, mis en évidence par l'image Lidar et confirmés par la prospection.

«Coteau Guénard 4» (Planche 1)	
Équipement personnel	1 fibule hippomorphe en alliage cuivreux avec reste d'un point d'email blanc (n° 5) 1 éventuelle fibule de fer en cours de fabrication (n° 6) 5 clous de chaussure
Équipement domestique	20 clous menuiserie
Activités artisanales	9 chutes de barres 7 scories 10 plaques Déchets 2 fragments de renforts de char en alliage cuivreux (n° 7) 1 boule de plomb
Indéterminé	un fragment de plaque à section plate avec enroulement plat
Activités agricoles	1 clochette de chèvre

• *Complément «Coteau-Guénard - Grands Bouchots» (figures 6 et 8)*

Un enclos carré repéré sur l'image Lidar a été prospecté au nord-est des habitats prospectés en 2005 (D. Goguy, Y. Pautrat 2010, p. 121-123). De forme quadrangulaire, il est délimité à l'ouest et au nord par des murées, à l'est par un simple épaulement et au sud par une murée discontinue faite de gros blocs dressés. Cet enclos est desservi au nord par un court chemin bordé de deux murées.

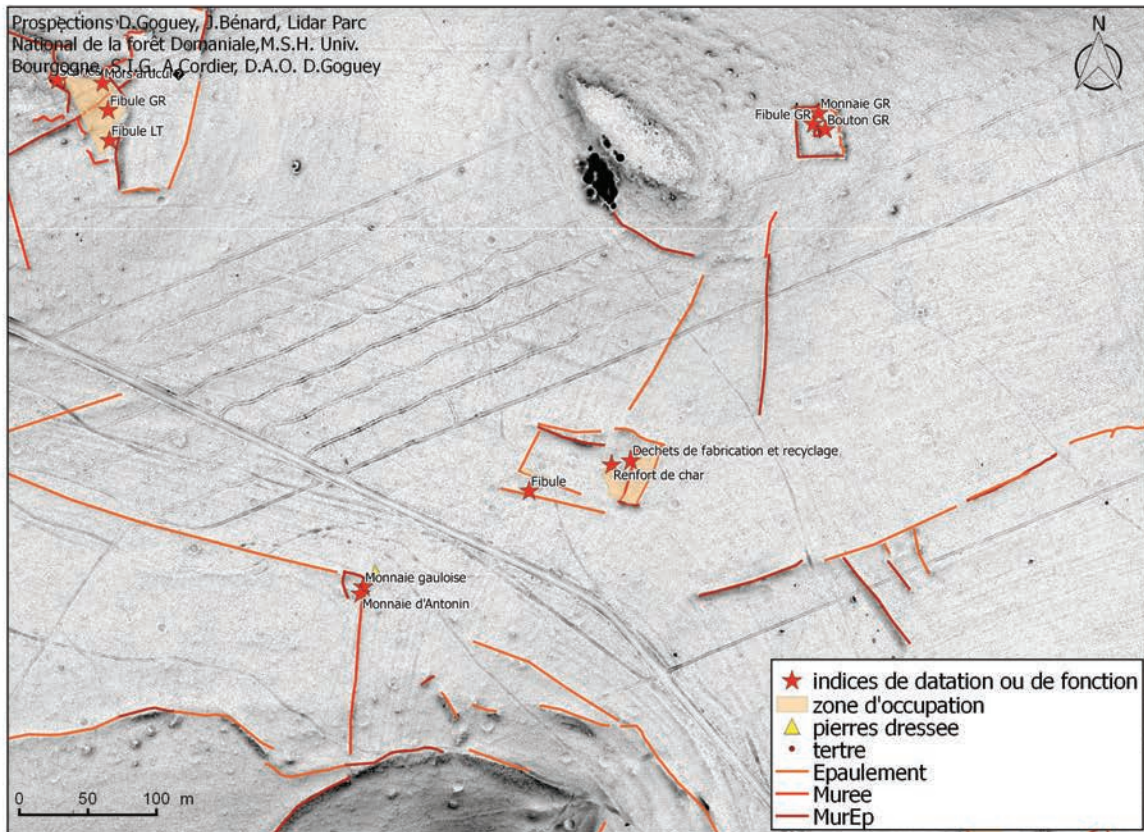


Fig. 7. Détail de l'enclos «Coteau Guénard 4».

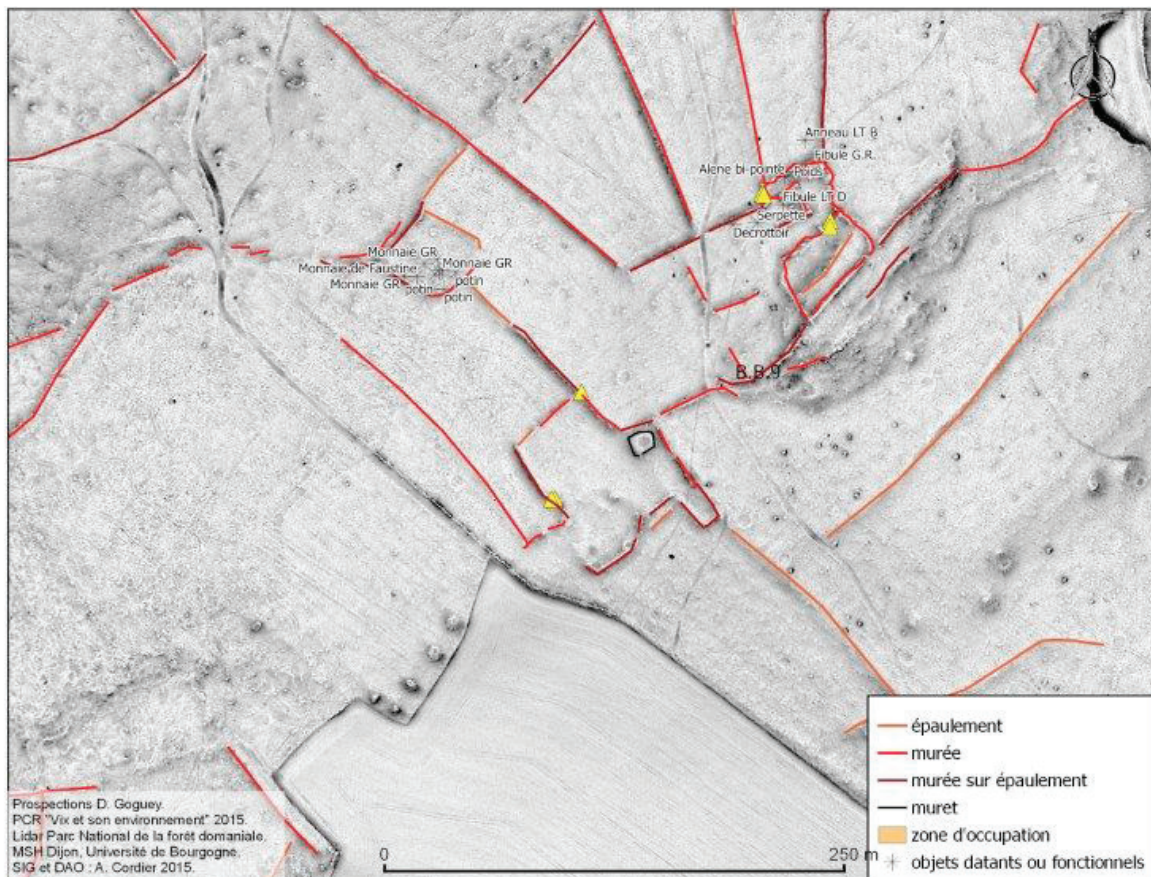


Fig. 8. Détail de l'enclos quadrangulaire «Coteau Guénard - Grands Bouchots»: à l'est enclos d'habitat (prospecté en 2005), au nord-ouest enclos quadrangulaire à vocation culturelle.

Le matériel a confirmé l'hypothèse suggérée par la forme quadrangulaire : neuf monnaies ont été localisées dans la partie ouest.

La différence de fonction est flagrante : alors que l'enclos d'habitat, prospecté en 2005 et bien caractérisé par du matériel domestique et agricole, n'avait livré qu'une monnaie, celui-ci ne livre que les monnaies. Quelques clous de menuiserie (10) suggèrent une construction dans la partie sud-ouest.

« Coteau Guénard - Grands Bouchots » (Planche 2)	
Équipement personnel	1 fragment de forces de toilette de fer
Échanges	3 potins éduens au mannequin (n° 1, 2, 3) 1 monnaie de Germanicus 1 monnaie de Faustine (n° 6) 1 monnaie de Vespasien ou Néron (n° 5) 1 monnaie Marc-Aurèle ? (n° 9) 1 monnaie romaine 1 monnaie romaine

• *Enclos « Bois de Bœuf 1 » (figures 9 et 10)*

Cet enclos de forme trapézoïdale au tracé curviligne est implanté sur le sommet d'une langue de plateau isolée par deux ruisseaux. La langue de plateau directement à l'ouest est occupée par l'ensemble déjà étudié de Busseaut-Bellenod. Il couvre une superficie de 12 500 m² et le parcellaire attenant qui apparaît faiblement couvre une dizaine d'hectares. Un seul emplacement occupé a été décelé à l'angle sud-ouest de l'enclos, dans un espace où aboutit un chemin interne matérialisé par deux épaulements parallèles, l'un étant marqué à son extrémité sud d'une pierre dressée.

« Bois de Bœuf 1 » (Bellenod-sur-Seine) (Planche 3)	
Équipement personnel	1 fibule fer LTD 2 (n° 2) 1 fragment fibule de fer (n° 4) 1 arc fibule alliage cuivreux à ressort protégé du Haut-Empire (n° 3) 11 clous de chaussure
Équipement domestique	25 clous de menuiserie 1 crochet
Activités artisanales	1 tas à queue ? (n° 8) 4 coins 1 serpette coudée à angle droit, 1 déchet de travail bronze (n° 11)
Activités agricoles	1 clochette de chèvre (n° 7) 1 anneau de fer
Échanges	1 potin lingon (n° 1)
Céramique	7 fragments de céramique commune claire

Dans ce vaste enclos la prospection a permis de distinguer un seul espace habité, dans une période LTD2 - Haut-Empire, le reste correspondant à des cours, jardins...

• *Secteur du « Bois du Parc » : rebord de la rive gauche de la Seine (figures 11, 12, 13)*

Le massif forestier du « Bois du Parc » couvre 170 hectares et on distingue sur l'image Lidar un vaste parcellaire proto-antique quadrillé (en rouge) longé à l'ouest par des structures linéaires curvilignes (en bleu). La superposition des parcelles cadastrales (figure 12) donne une première indication : le vaste parcellaire se présente comme un seul bloc, comme la plupart des massifs forestiers privés. Cette forêt est déjà présente sur la carte de Cassini. Au contraire, les structures curvilignes à l'ouest corres-

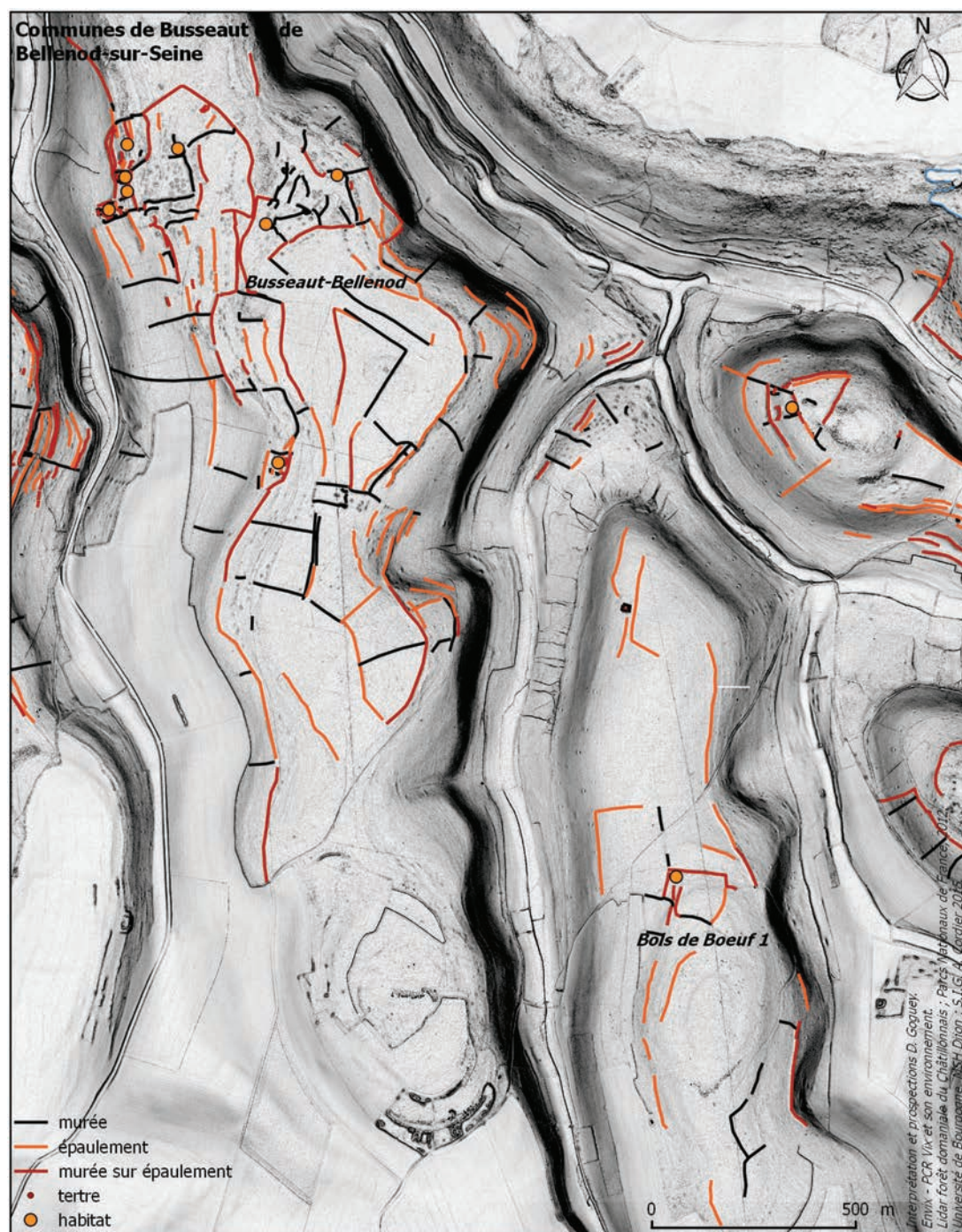


Fig. 9. Secteur entre Brevon et Seine : deux langues de plateau séparées par des vallons, à l'est Bois de Bœuf où l'enclos « Bois de Bœuf 1 » a été identifié, à l'ouest l'ensemble Busseaut-bellenod, caractérisé par de nombreux points d'occupation.

pondent à de multiples parcelles cadastrales, étroites et allongées, liées au village actuel d'Aisey. La vision au sol confirme cette distinction : les structures linéaires sont des murets construits dont certains ont un profil trapézoïdal.

Dans le parcellaire de typologie antique, on connaissait le tumulus du « Bois du Parc » daté du Ha D3 (B. Chaume, p. 426). L'image Lidar permet d'appréhender deux enclos possibles d'habitat.

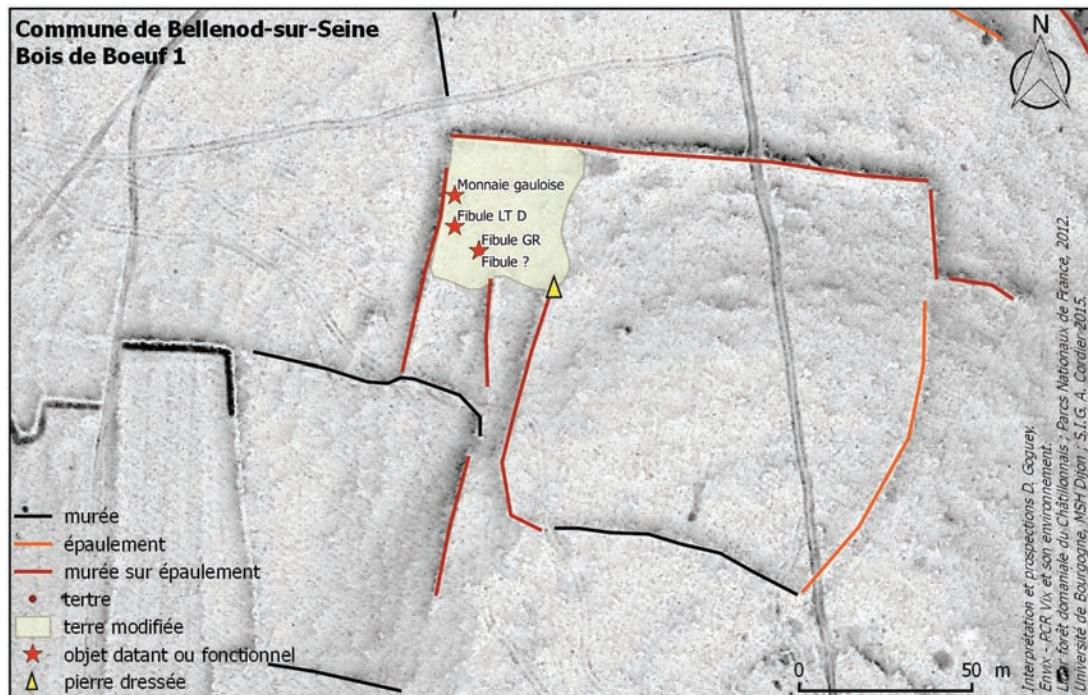


Fig. 10. Détail de l'enclos « Bois de Bœuf 1 » : dans ce vaste enclos à tracé curviligne, un seul point d'occupation a été décelé, situé au débouché d'un chemin interne.

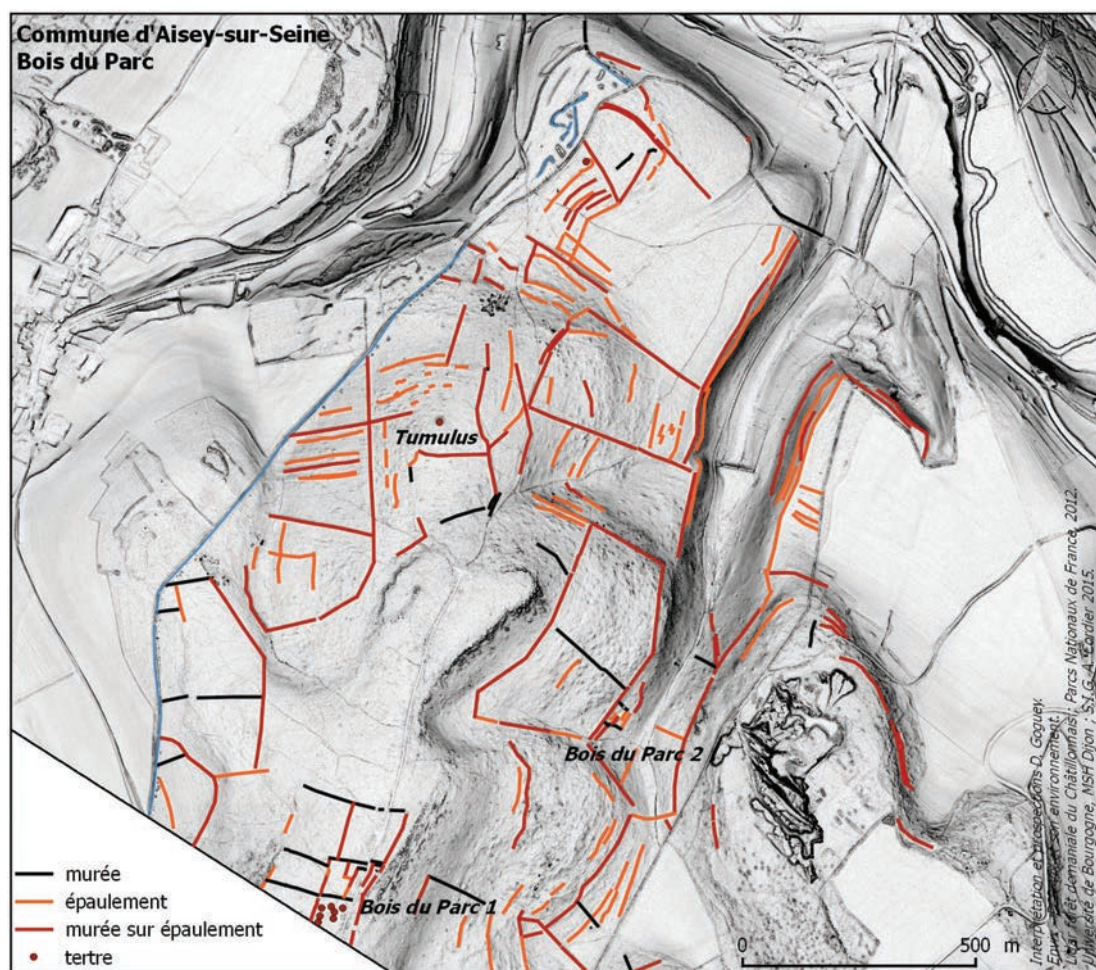


Fig. 11. Rive gauche de la Seine : le Bois du Parc a préservé un vaste parcellaire antique (en rouge), un tumulus fouillé et deux enclos d'habitat.



Fig. 12. La superposition des parcelles cadastrales (en mauve) constitue un indice qu'à l'ouest, les structures linéaires sont des limites de champs ou de clos liés aux villages actuels.
 Lidar Parc Nationaux de France 2012, M.S.H. Dijon Université de Bourgogne, D.A.O. D.Goguey.

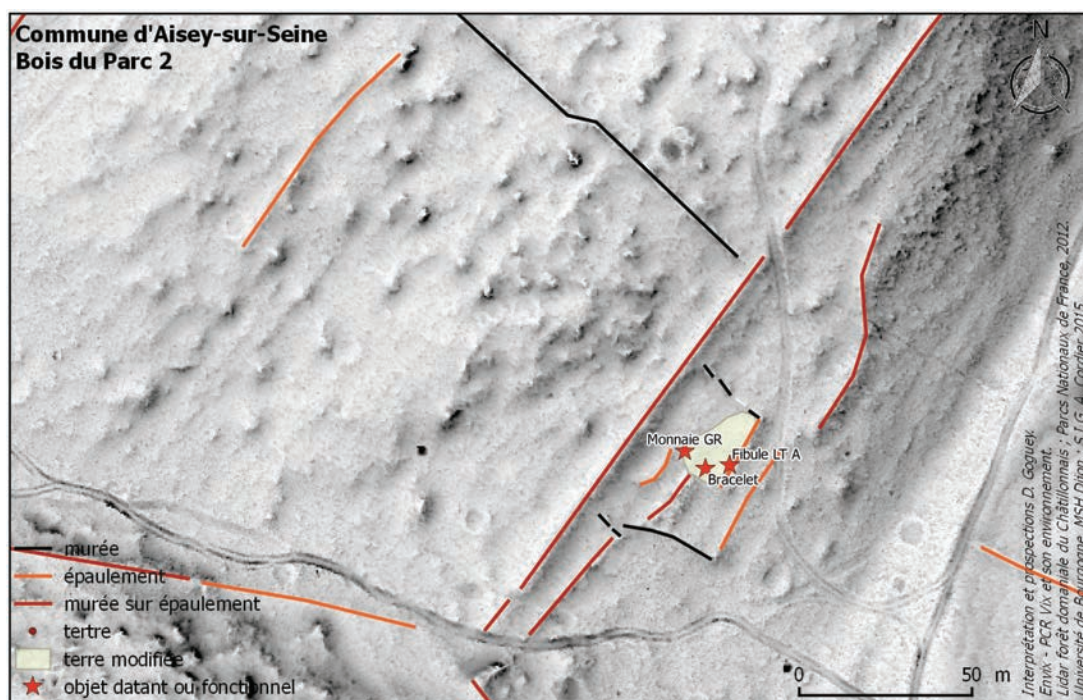


Fig. 13. Détail de l'enclos « Bois du Parc 2 ».

• *Enclos « Bois du Parc 1 »*

Cet enclos de 5 694 m², très structuré, est intégré dans un ensemble de parcelles à tracé rectiligne. Il présente les caractères des enclos réguliers : un court chemin matérialisé par deux murées parallèles, une partition en petits espaces. Une excavation évoque une mare, mais le pourtour de pierres est très important.

Malgré ou à cause de cette visibilité, la prospection a été négative. Il a malheureusement été déjà visité (il est traversé par un chemin actuel) : seuls deux fragments de renfort de soc (Planche 4, n° 4 et 5) et un tesson gallo-romain y ont été trouvés.

• *Enclos « Bois du Parc 2 » (figures 11 et 13)*

Cet enclos est à 730 mètres du tumulus du « Bois du Parc ». Il est situé en bas de versant, beaucoup moins visible que l'enclos précédent, et couvre une surface de 1 113 m². L'enclos « Bois du Parc 2 », de forme trapézoïdale, est desservi par un chemin « monumentalisé » par deux murées sur épaulement. Il englobe des terrasses internes. Sur l'une, la modification du sol et le petit matériel métallique caractérisent l'emplacement occupé.

Enclos « Bois du Parc 2 » (Planche 4)	
Équipement personnel	1 timbale de fibule en alliage cuivreux ? LT A (n° 1) 1 bracelet de fer (n° 3) 6 clous de chaussure
Activités artisanales	1 scorie, 9 chutes et déchets
Équipement domestique	29 clous de menuiserie 1 clou de charpenterie
Céramique	1 de céramique sigillée 1 pied de vase tripode 2 fragments de céramique métallescente
Échanges	1 monnaie romaine usée (n° 2)

• *Forêt de Chamesson : rebord de la rive gauche de la Seine (figures 14, 15, 16 et 17, 18 a et b, 19 a et b)*

Ce massif forestier de 450 hectares, surplombant la rive gauche de la Seine, a fait l'objet d'une étude d'ensemble : un enclos a été mis en lumière, six tumulus possibles s'ajoutent aux tumulus déjà connus. Un tronçon de voie préservé par la forêt permet de restituer un nouvel itinéraire.

Tumulus

Dans le massif forestier, trois tumulus sont déjà connus : le tumulus de « Bizin » (sur Nod-sur-Seine), le tumulus de « Bois Bouchot », fouillé par Flouest et daté du Ha D et LT A (B. Chaume, p. 428) et le tumulus de « Bois Paris » fouillé par R. Joffroy, auxquels il faut ajouter au nord le tumulus de « Bouchot Bouchard » qui a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1992 (B. Chaume 2001, p. 428). Le tumulus de « Bois Paris » a livré une anse de chaudron en alliage cuivreux, presque en surface, dans une zone probable de rejet.

La prospection sur l'écran et pédestre permet de poser l'hypothèse de six tumulus non connus (figure 14) dont un tumulus à allée (figure 15). L'allée est constituée de deux faibles murées de typologie antique. Une prospection métallique n'a donné que du matériel moderne.

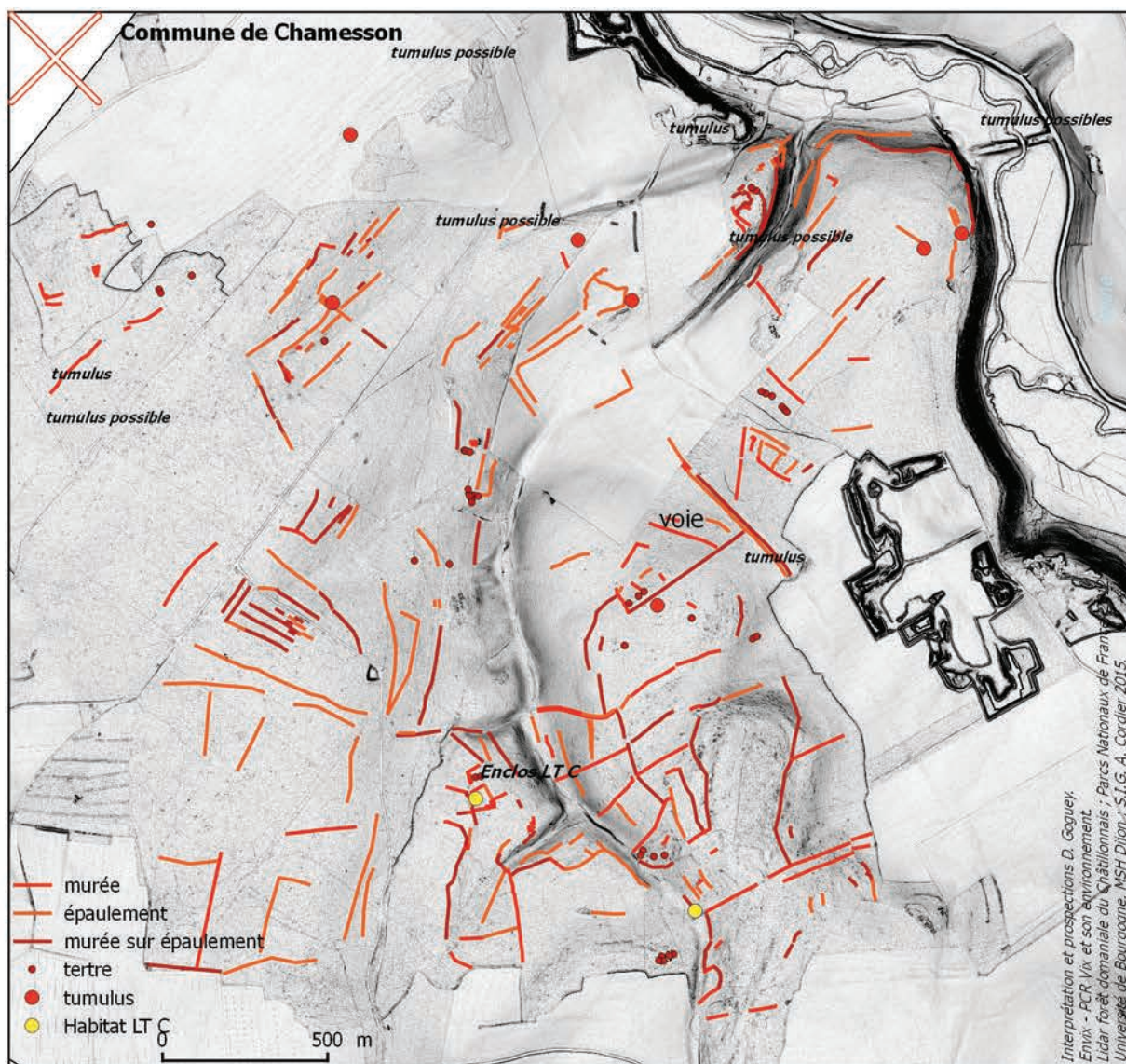


Fig. 14. Forêt de Chamesson : tumulus fouillés, tumulus possibles et enclos d'habitat LT C.



Fig. 15. Forêt de Chamesson : tumulus à allée? Lidar Parc Nationaux de France 2012, M.S.H. Dijon Université de Bourgogne, montage D. Goguy.

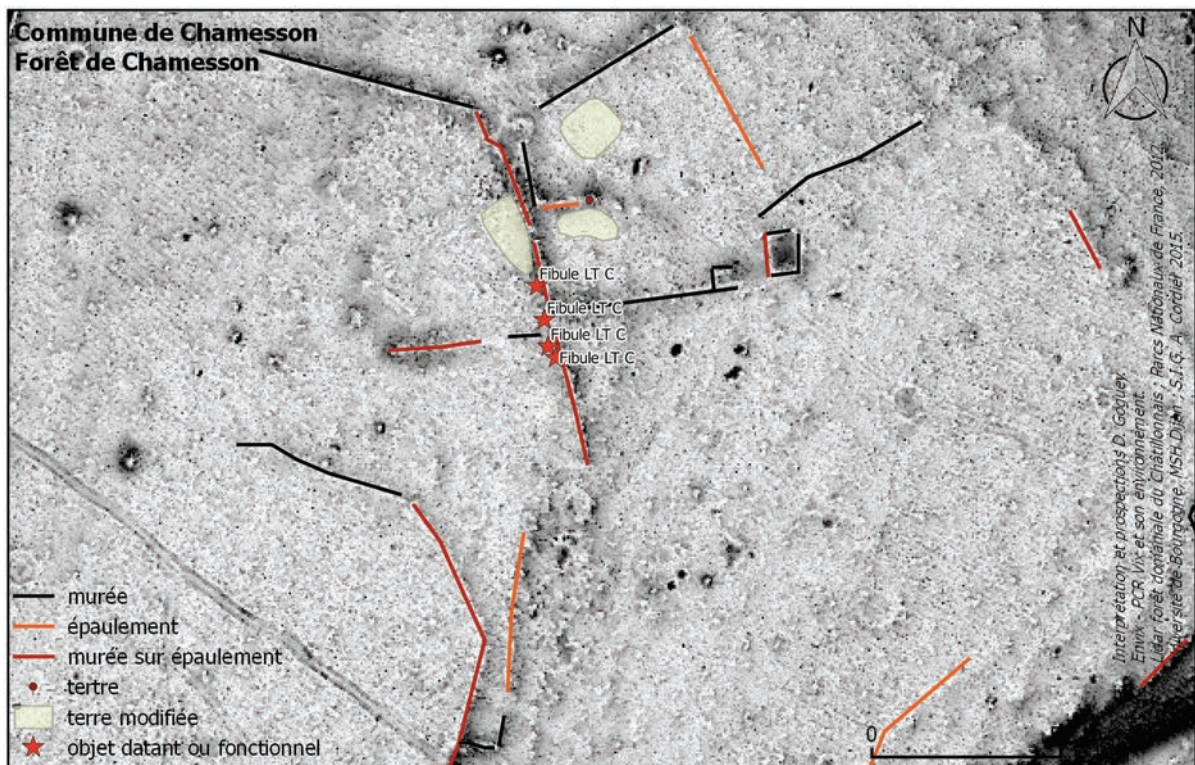


Fig. 16. Détail de l'enclos «Forêt de Chamesson».

• «*Forêt de Enclos Chamesson*» (figure 16)

Il est distant du tumulus de «Bizin» (le plus proche) de 740 mètres. En forme de trapèze irrégulier, il est longé à l'est par un court chemin dégagé dans le lapiaz. Il englobe une légère excavation, possible mare.

Enclos « Forêt de Chamesson » (Planches 5 et 6)	
Équipement personnel	4 fibules fer LT C (Pl. 5, n° 1, 2, 3, 4, 5 et 6)
Activités agricoles	1 clochette de chèvre, (Pl. 6, n° 2) 1 serpette (pl. 6, n° 3)
Activités artisanales	1 tas à queue (Pl. 6, n° 5) Chutes et déchets

Le matériel datant est homogène : quatre fibules différentes typologiquement mais toutes de LT C. Cet enclos est le seul qui a pu être identifié sur le vaste massif de 450 hectares.

• *Voies sur les territoires de Chamesson et Nod-sur-Seine (figures 17, 18 a et b, 19 a et b)*

Une **voie Alesia-Troyes (voie 5)** était connue sur ces territoires (Bénard dir., *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or. ALUB 522*. Les Belles Lettres, 1994, fig. 78, p. 271). Elle franchit la Seine à Nod et longe la vallée en bordure de plateau ; sur le territoire de Chamesson son allure est clairement gallo-romaine avec des terrassements importants, un puissant remblai pour franchir un talweg au niveau des Bois communaux de Chamesson et un tracé rectiligne. Marquée “voie romaine” sur la carte au 1.25 000, dans les années 1950 les locaux l’appelaient “voie de Reine”.

Les prospections lidar ont permis d’identifier un autre itinéraire plus ou moins parallèle mais restant sur la **rive gauche de la Seine (voie 7)**. Dans le bois de Chamesson, la voie est large de 14 mètres vu sur le Lidar, la vérification au sol montre qu’elle est de même typologie que les tronçons de la voie Beneuvre-Vertault. Au nord, dans la «Peute Combe» son tracé est repéré par photographie aérienne (R. Goguy 6-07 1989 IGN) ; plus au nord elle se confond avec un chemin vicinal qui se poursuit jusque près d’Ampilly-le-Sec. Elle coupe la voie 1 (Beneuvre/Vertault) à l’ouest de Chamesson. Au sud du Bois de Chamesson elle est visible sur une longue distance sur les clichés de l’IGN.

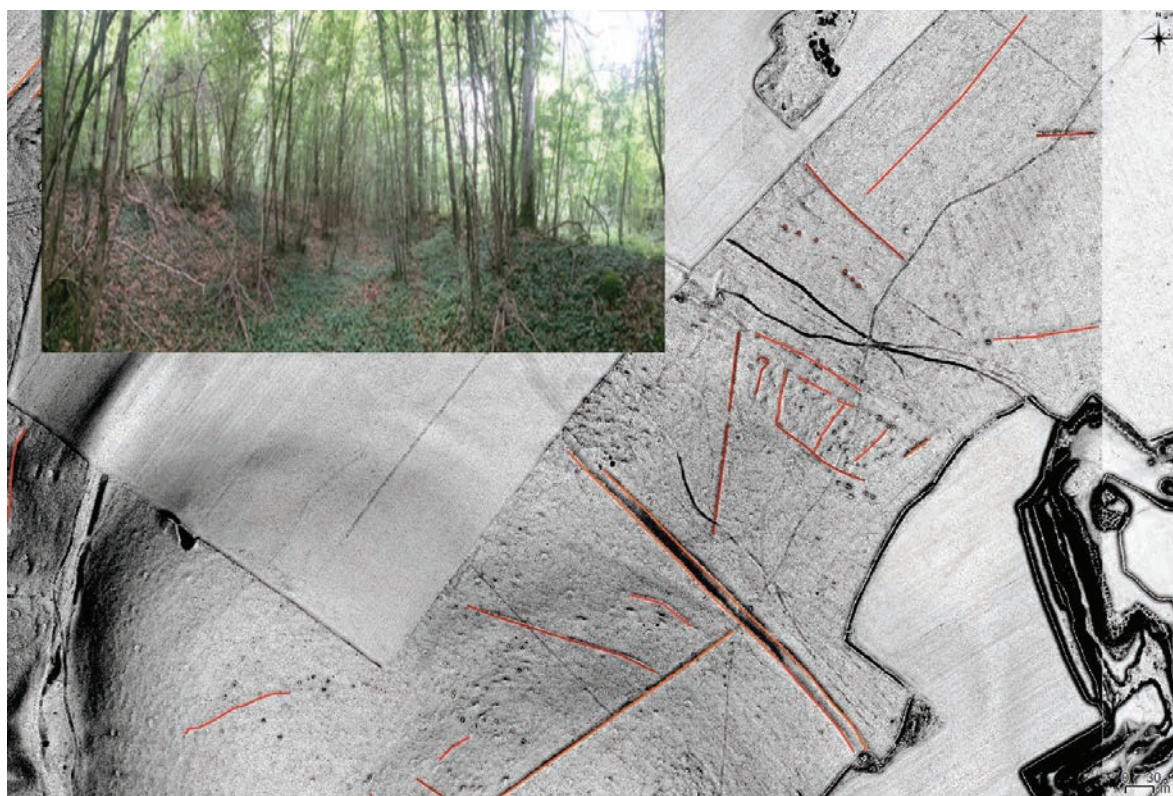


Fig. 17. Détail de la voie 7 sur image Lidar, indice sky view factor, et insert photo au sol.

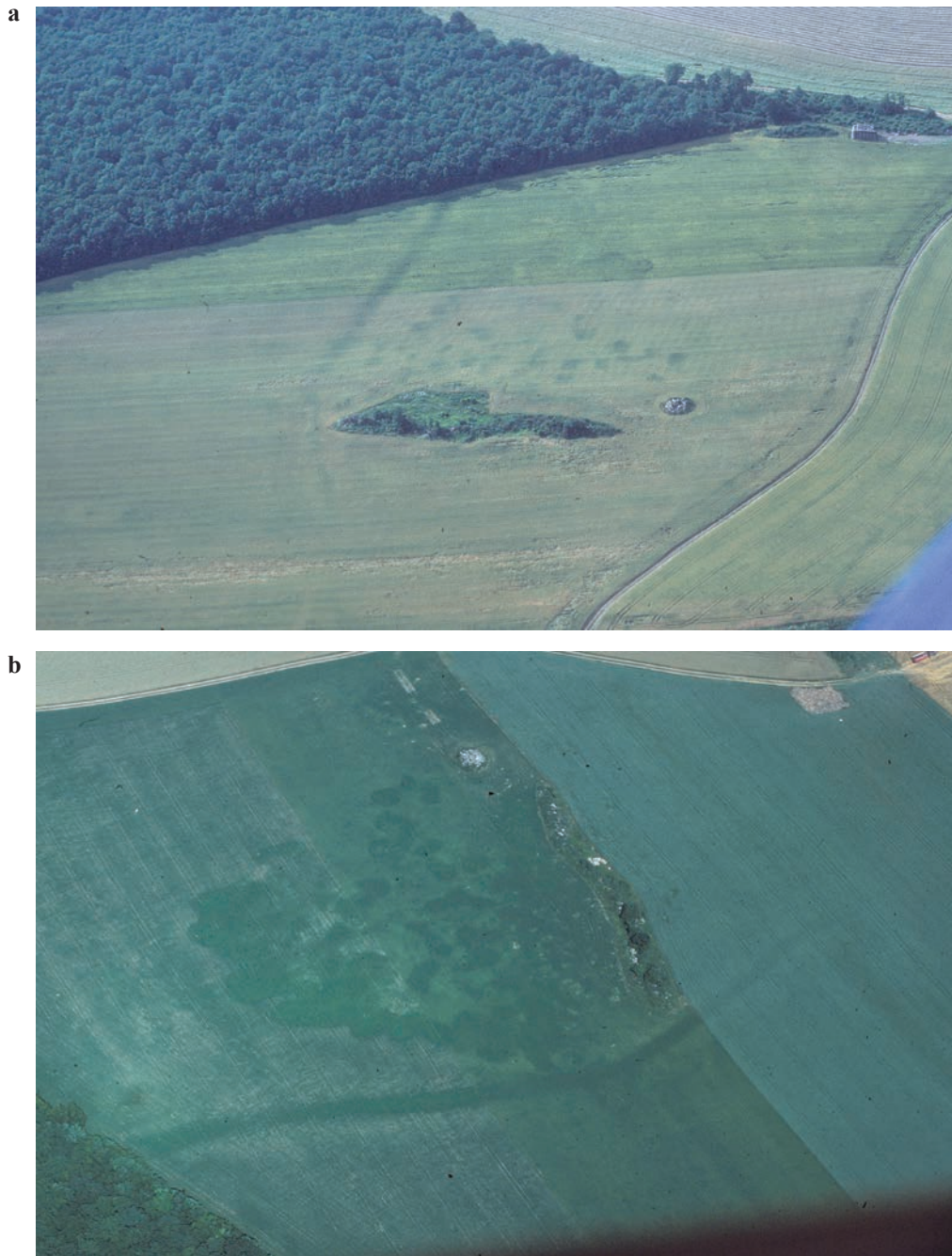


Fig. 18. Tronçon de la voie 7 qui longe une zone de prélèvement de matériaux et de fosses ?
Photos aériennes R. Goguey, juillet 1985 et 6 juillet 1989 : a/ situation, b/ détail.

Dans la «Peute Combe», **un embranchement se greffe sur la voie 7 en direction du sud-ouest (voie 6)** repéré sur le lidar et les clichés IGN. Il se poursuit vers le sud, en direction d'Alesia sous forme de chemins ruraux. Le toponyme “Chemin de Reine”, référence au pèlerinage de Ste-Reine dont le culte est attesté dès le IV^e siècle, est un fort indice de voie antique.

La voie 9, qui s'articule à la voie 7 (fig. 19 b) a été repérée sur le lidar dans la Forêt de Bizin grâce à des sections à doubles murées parallèles (largeur 4 mètres). Il y a ici un exemple de hiérarchie des voies (cf. Bilan p. XXX) À l'ouest de ces traces, dans la Forêt de Chamesson des indices semblent indiquer qu'elle se poursuit en direction de l'ouest (à vérifier au sol). Il s'agit d'un itinéraire probablement local.

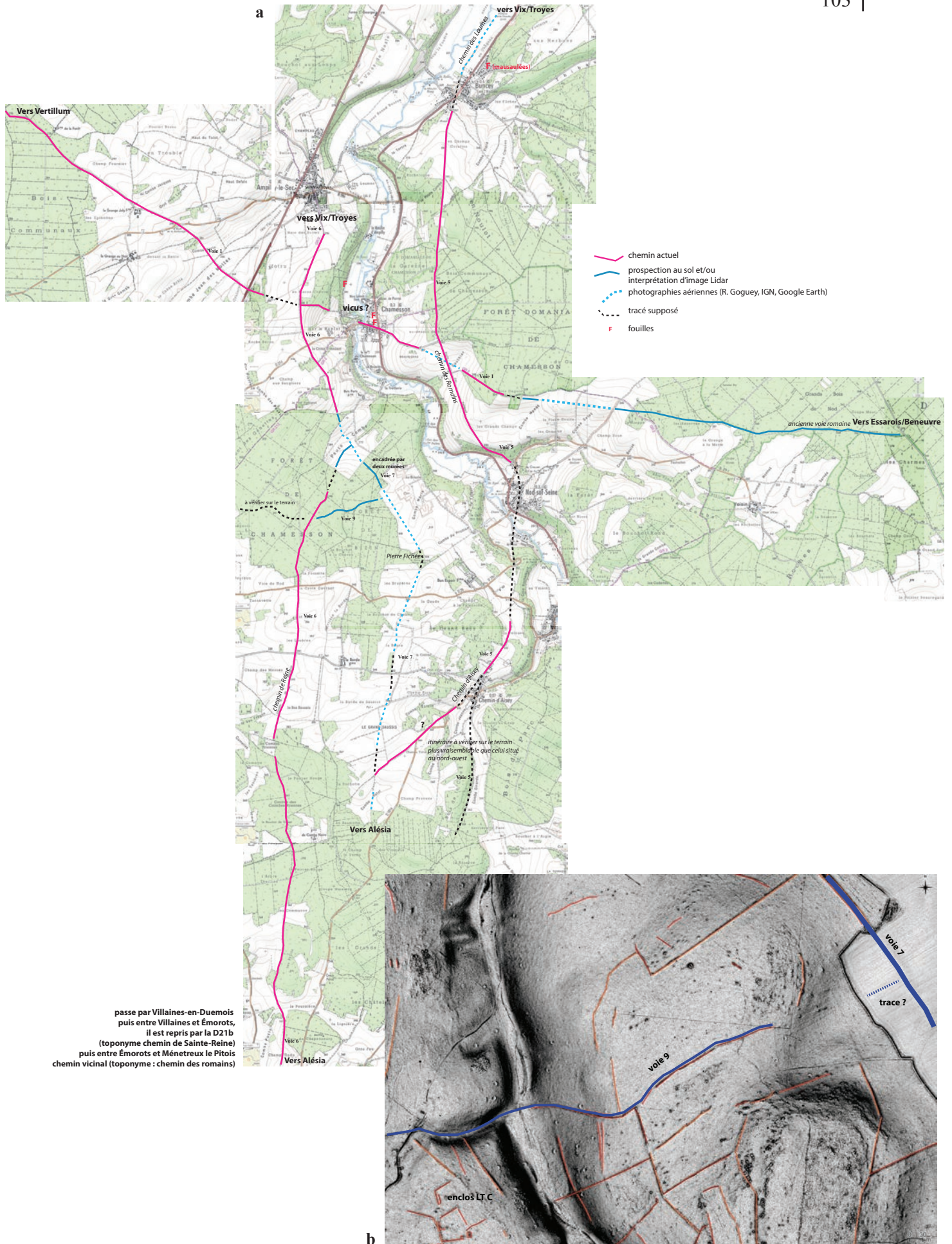


Fig. 19. a/ Carte des voies du secteur Chamesson et Nod-sur-Seine, 1/25 000, fonds I.G.N., D.A.O. J. Bénard.
b/ À la voie 7 se raccorde une voie plus étroite est-ouest, Lidar Parc Nationaux de France, D.A.O. J. Bénard.

Enclos autres qu'habitat

Enclos de « Bois de Bœuf 2 » (co. de Bellenod-sur-Seine) (figure 20 et 9)

L'enclos de « Bois de Bœuf » est implanté sur une langue d'un plateau qui s'étend entre le Brevon au nord et la Seine au sud. Pourtant proche d'une source, le site est archéologiquement isolé : l'établissement « Bois de Bœuf 1 » est à 630 m, les traces de parcellaires les plus proches sont à près de 500 mètres au nord et au sud. Mais à environ 800 m à l'ouest s'étend le vaste ensemble de Busseaut-Bellenod. L'enclos de « Bois de Bœuf 2 » est relié à quelques épaulements orientés globalement selon un axe nord-sud.

L'enclos est de forme approximativement carrée et de petite dimension (environ 18 mètres de côté). Il est délimité par des murées sur les quatre côtés et son espace interne n'est pas dépourvu de pierres. La particularité de l'enclos de « Bois de Bœuf » se situe dans son ouverture : une entrée se matérialise au sud par une interruption dans la murée et est monumentalisée par deux tertres à l'extérieur.

« Bois de Bœuf 2 » (Bellenod-sur-Seine)	
Équipement domestique	Une clé romaine en alliage cuivreux (non représentée) Deux fragments de charnières en fer ? Un clou de menuiserie en fer
Équipement personnel	Trois clous de chaussure
Indéterminé	4 fragments en fer

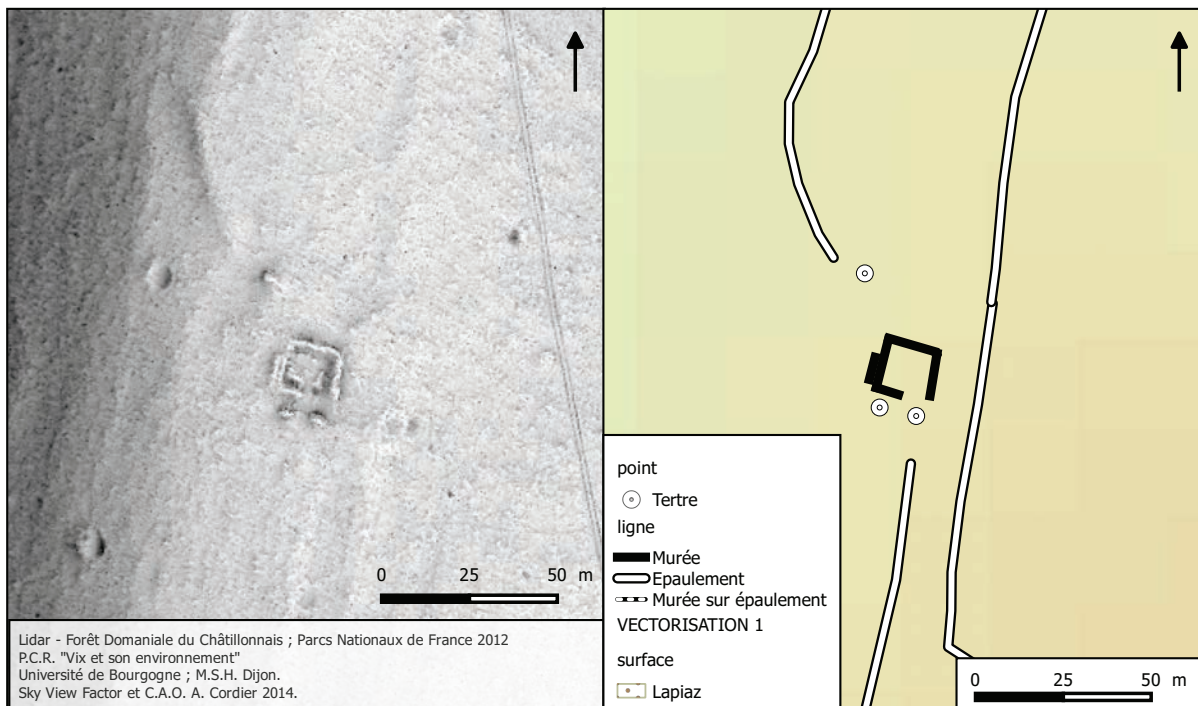


Fig. 20. Détail de l'enclos « Bois de Bœuf 2 ».

• Enclos des « Petits Bois d'Aisey 1 » (co. d'Aisey-sur-Seine) (figure 21)

Le site de « Roche du Seigneur » (Aisey-sur-Seine) est situé sur le versant sud-ouest d'un plateau qui surplombe la Seine. Aucun habitat n'est encore connu dans son environnement proche mais celui-ci s'intègre dans un réseau parcellaire qu'il reste à appréhender. L'enclos, quadrangulaire, constitue la limite occidentale d'une parcelle rectangulaire contiguë. De petite dimension (18 mètres de côté), ces

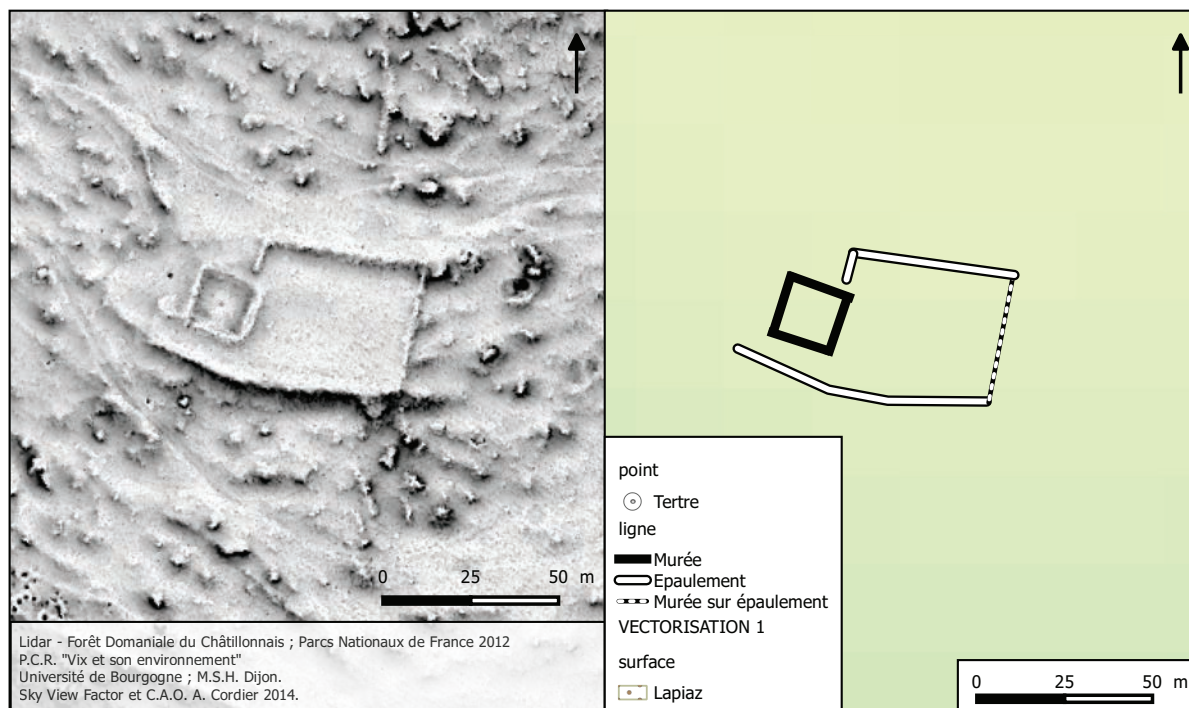


Fig. 21. Détail de l'enclos «Petits Bois d'Aisey» : cet enclos présumé cultuel dans lequel on perçoit une fosse centrale, a vraisemblablement été l'objet d'une prospection clandestine.

deux structures – enclos carré et parcelle rectangulaire – se remarquent également par une absence totale de pierres dans leurs espaces internes, alors qu'elles sont entourées de très nombreux tertres à l'extérieur. Une autre particularité est la présence d'une fosse centrale matérialisée sur la figure par un petit point foncé. Cet indice conforte l'hypothèse d'un aménagement cultuel.

Ces hypothèses n'ont pu être confirmées (ni infirmées) par la prospection, manifestement précédée par le passage d'un clandestin.

« Petits Bois d'Aisey - Roche du Seigneur » (Aisey-sur-Seine)	
Activités agropastorales	Un battant de clochette en fer
Équipement domestique	Neuf clous de menuiserie en fer dont cinq complets
Céramique	Un fragment de céramique commune claire
Transport	Un fer à cheval avec un clou de ferrure attaché, (sorti et rouillé) Quatre clous de ferrure
Indéterminés	Trois fragments plats en fer Deux tiges en fer

Conclusion

Les prospections 2015 apportent quelques enseignements : elles confirment que tous les habitats potentiels repérés sur l'image Lidar sont à vérifier au sol, pour valider leurs fonctions d'habitat d'abord – « Champ des Barres » est une bergerie, et la fonction de l'enclos de « Bizin » n'est pas connue – et surtout pour recueillir des indices de datation. L'enclos fermé ne peut être attribué automatiquement à la période proto-antique.

Ces prospections mettent l'accent aussi sur une grande diversité de densité dans les massifs forestiers : un seul enclos identifié dans les 450 hectares de la Forêt de Chamesson rive gauche de la Seine, alors qu'à Coteau Guénard, les points d'occupation sont très proches les uns des autres.

Bilan 2013-2015

Méthodologie

Complémentarité relevés GPS et apports Lidar

Le survol Lidar commandé par le G.I.P. du Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne a été fait sur l'emprise des précédents relevés G.P.S. L'accès nous a été donné en 2013 par le GIP. Ces images ont été traitées par la M.S.H. de Dijon, qui a élaboré une géodatabase commune avec deux autres utilisateurs (Yves Pautrat et Alain Giosa).

La discrimination des structures a repris la typologie établie depuis 2003 pour les relevés GPS intégrés dans le S.I.G. du P.C.R. Vix et son environnement, ce qui a beaucoup facilité le passage des relevés GPS à la vectorisation Lidar.

Nous avons fait le choix pour cette étude de ne vectoriser que les structures de typologie antique, en excluant les murets et fossés limites de communes ou de propriétés, qui relèvent d'une autre période. Dans certains secteurs, ceux-ci sont nombreux près des rebords de la Seine, comme nous le voyons à « Grange Didier » (figure 22) ou à l'ouest du « Bois du Parc » (figure 12).

Les vectorisations figurées correspondent à un moment donné de l'interprétation qui peut évoluer au cours des relectures de secteurs. Dans les zones les plus planes, des traces ténues sont plus sujettes à doutes, malgré la consultation de plusieurs indices, les structures déjà vectorisées à l'est de Chanoi 31 permettent d'en voir d'autres dans l'alignement et l'indice sky view montre sur les zones planes des traces blanchâtres qui s'articulent aux structures relevées aux GPS et vectorisées en 2013, et forment un quadrillage.

Les massifs forestiers autour de Magny-Lambert et Vilaines en Duesmois (figure 23) sont hors emprise Lidar et les structures ont donc été relevées au G.P.S. En ce qui concerne l'emprise Lidar, les structures relevées au GPS ont été gardées quand elles coïncident avec l'image Lidar, mais supprimées et remplacées par la vectorisation quand elles sont moins précises.

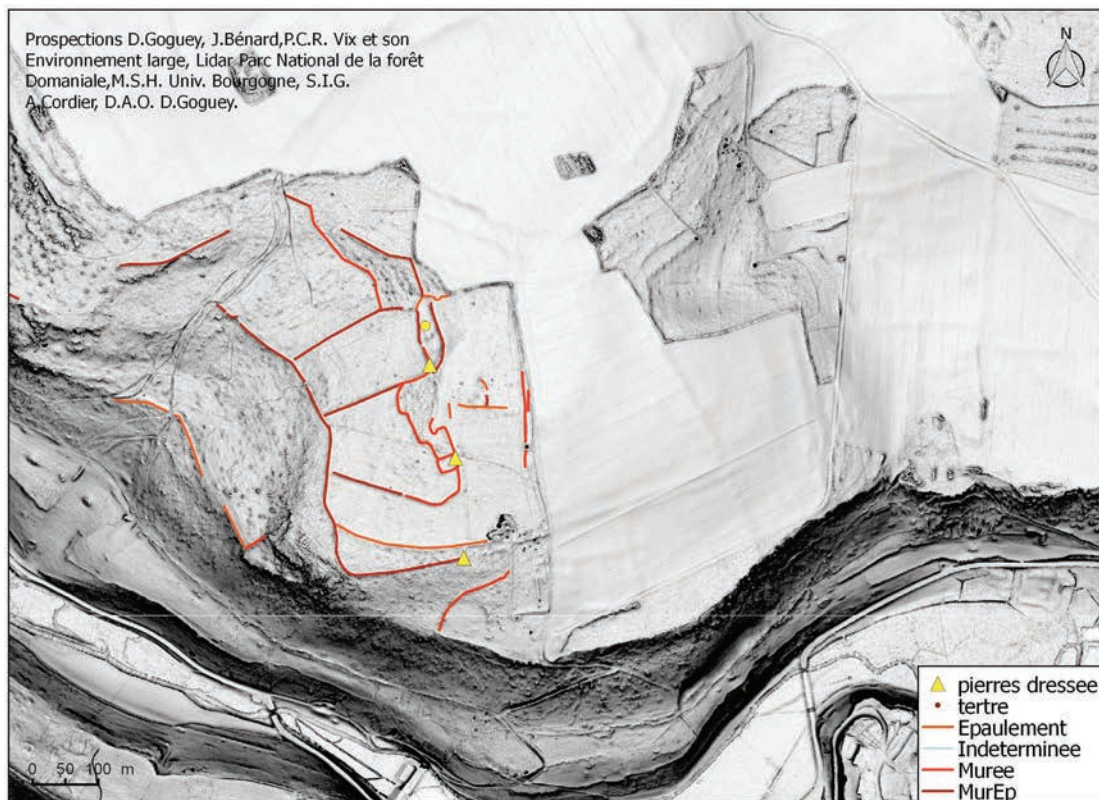


Fig. 22. Exemple de coexistence entre murées antiques (surlignées en rouge) et murets modernes à l'est, « Grange Didier ».

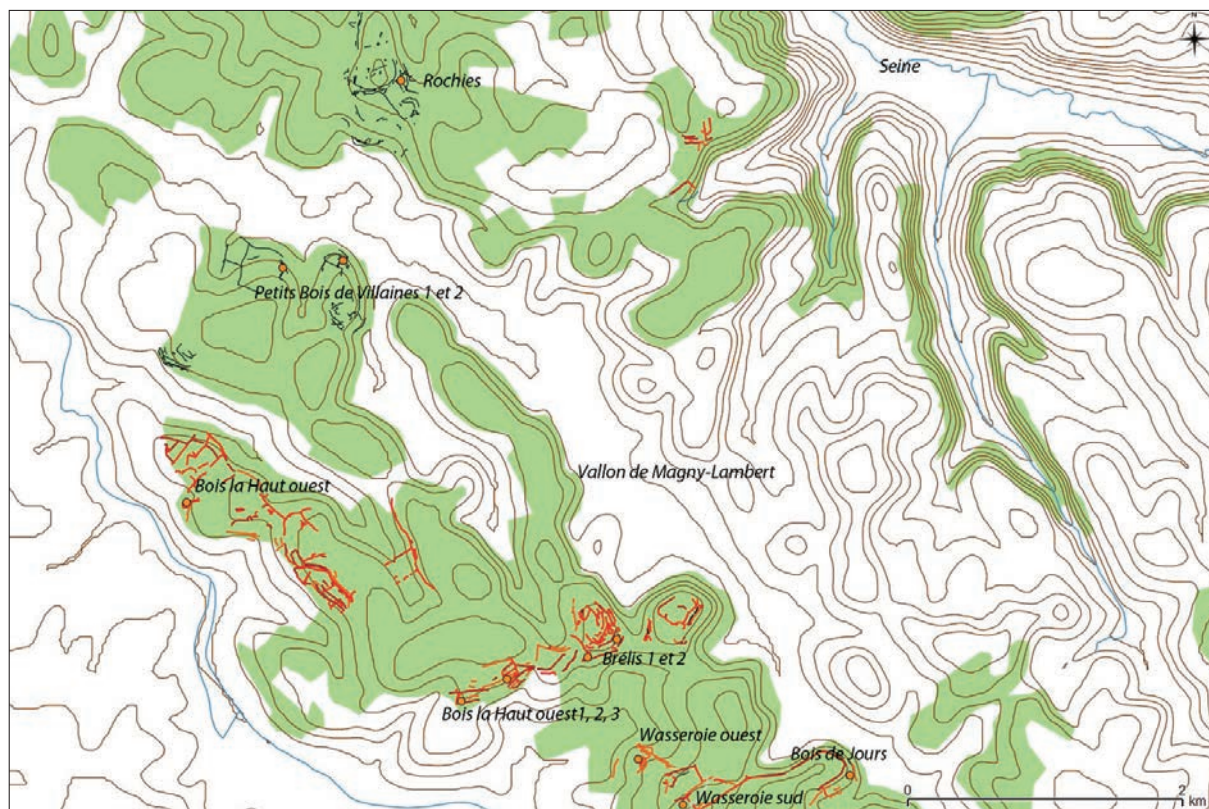


Fig. 23. Massifs forestiers autour de Magny-Lambert, hors emprise Lidar : de part et d'autre du vallon jalonné par les tumulus de Magny-Lambert, des habitats (figurés par un point orange) laténiens et gallo-romains ont été identifiés, seuls 2 ont donné un indice du Halstatt final. Les structures linéaires relevées au avec deux G.P.S. différents n'ont pu figurer sous une couleur uniformisée (D.A.O. D. Goguy 2015).

Prospection

La démarche mise en œuvre² et présentée dans le tome précédent de Vix tient compte de la spécificité du milieu forestier, des structures en pierre sèche, et de la difficulté de trouver des éléments datants dans les sondages. La situation apparaît comme différente des structures étudiées en Lorraine : les ensembles de structures cartographiés par relevés G.P.S. et par survol Lidar prennent la forme de vastes parcelles quadrillées réguliers et dans certaines parcelles les habitats sont repérables d'emblée sous forme de pierriers en pierres taillées. Dans les forêts du Châtillonnais, ce modèle ne concerne qu'une partie du plateau prospecté par Y. Pautrat.

Au contraire, à l'est et au sud de ce plateau, sur les rebords de la Digeanne, du Brevon et de la Seine, les structures denses constituent un enchevêtrement plus irrégulier dans lequel certaines parcelles sont fermées complètement, d'autres incomplètement, sans habitat en dur.

L'identification d'habitats en matériaux périssables³ repose donc sur l'hypothèse de départ – validée progressivement – que certains des espaces délimités complètement ou non par des murées pouvaient avoir accueilli des habitats, c'est-à-dire des espaces domestiques ou artisanaux. L'identification prend appui sur la conjonction de trois types d'indices : morphologiques, métalliques⁴ et pédologiques. Pour les indices morphologiques, l'alternance entre la vision au sol (pierres dressées et discrimination entre pierres brutes et pierre taillées) et la vision sur la couverture Lidar semble essentielle, et, en l'état actuel, les indices proposés par la M.S.H (sky view factor et ouverture de pente) sont particulièrement

2. D. Goguy, Y. Pautrat, 2011, p. 45 sq.

3. Régis Labeaune a identifié en 2012 un fragment de torchis parmi les fragments de céramique issus de l'enclos « Champrond » prospecté en 2009.

4. Nous remercions Geneviève Jobelin pour sa précieuse collaboration.

révélateurs. Les indices métalliques sont constitués à la fois par la concentration de petit matériel ferreux et par les objets datants. Ceux-ci sont expertisés par Jean-Paul Guillaumet.

Enfin, les indices pédologiques ont été observés au fur et à mesure des prospections – modification de la couleur et de la texture du sol – dans un contexte général d’argile de décalcification. Ces observations pragmatiques ont été validées en 2012 (Giosa, Petit 2015) par des analyses portant sur les sols des habitats de la Roche Chambain. Alain Giosa a montré que tous les prélèvements faits aux emplacements identifiés préalablement comme habitats se caractérisaient par une teneur en phosphates – entre 50 et 60 ppm – bien supérieure aux autres⁵. En attendant les fouilles de quelques-uns de ces enclos, la densité du matériel ferreux et la modification de l’aspect du sol permettent de distinguer l’espace très occupé, de ce qui l’entoure (cour, dépendances, jardin). Ces éléments sont visualisés par une zone colorée sur les planches d’enclos⁶. Dans quelques cas, des couvertures végétales constituées par des plantes spécifiques de l’activité humaine en milieu calcaire ont donné des indices supplémentaires.

La carte globale (figure 1) est actualisée en fonction des résultats de l’année 2014 et 2015 : certains habitats potentiels « déclassés » par la prospection n’y figurent plus, et nous n’avons pas fait apparaître les enclos présumés cultuels ou funéraires.

Enregistrement des données : base de données géoréférencées (figure 24)

En 2014, à l’instigation de Bruno Chaume, les fragments d’objets datants et fonctionnels, qui ont contribué à l’identification des habitats, ont été intégrés par Alexandra Cordier dans une base de données géoréférencées. Celle-ci a été conçue avec le logiciel Filemaker Pro 13 mais des copies en plusieurs formats seront réalisées après chaque actualisation annuelle, afin d’en assurer la pérennité.

Les données à enregistrer proviennent de prospection et non de fouille. Cela a influé sur la conception de la base, qui s’inspire de celle utilisée dans les musées archéologiques français (figure 24). Les différentes rubriques contiennent des informations de localisation (commune, lieudit et référence cadastrale, nom du site) et des informations descriptives et interprétatives (dimensions, matériau, description, catégorisation, typologie). La photographie ou le dessin de l’objet a été, lorsqu’il était existant, intégré à la fiche d’objet.

L’enregistrement des données dans la base a été réalisé à partir des rapports annuels de prospection établis depuis 1997. Les localisations des objets au sein des espaces d’habitat en sont également issues. La base comprend, à la fin de l’année 2014, 1553 enregistrements. Chaque fiche correspond à un objet à l’exception des clous et de la céramique qui ont été intégrés sous forme de lot (la céramique mérite par ailleurs une étude plus approfondie). Un site n’a pu être intégré faute de temps : « Roche Chambain », mais les études quantitatives en cours prennent en compte le matériel.

La mise en place de cette base répond à la nécessité de pérenniser les informations données par le mobilier recueilli depuis 1997. Si des premières cartes de répartition ont été réalisées à partir de cette base pour les besoins du présent rapport, les études en cours – qui vont de pair avec les relectures des secteurs d’occupation à partir de la couverture Lidar – permettront de répondre à des problématiques plus générales (dynamique d’occupation sur le temps long, occupation par période, fonctions des habitats...).

Bilan des résultats

Il s’agit de prospections, ciblées sur des structures encore en élévation, avec les lacunes inhérentes, mais elles ont été menées selon un même protocole, par ou en présence de mêmes prospecteurs, sur un secteur d’environ 13 000 hectares, dont l’unité tient à l’indentation du relief. La centaine d’habitats et d’enclos à vocation cultuelle ou funéraire forme un nombre suffisant pour déceler quelques tendances. Les critères habituellement utilisés pour caractériser les établissements ruraux doivent être ici adaptés nécessairement à la méthode utilisée, et aux spécificités de l’objet d’étude. Par exemple la

5. A. Giosa, C. Petit, Rapport Vix 2013.

6. Les indices morphologiques ne suffisent pas à eux seuls : les enclos « Brélis nord » 3 et 4 (rapport P.C.R. Vix 2014, p. 22-25), en l’absence de terre modifiée et de matériel ferreux n’ont pu être confirmés comme habitats.

Prospections sous forêts - D. Goguey - PCR "Vix et son environnement"				Base de données	
Inv. n°	2013_057_001_001		Date d'entrée	06/11/2014	
ID	Bracelet		Opérateur	Alexandra Cordier	
Commune	Villaines-en-Duesmois		Nom du site	Bois-la-Haut Est enclos 1 et abords	
Lieudit	Les Arpents		Fonction du site	Indetermine	
Parcelle cadastrale	000 ZB 20		Type de structure	Enclos ferme	
X L93	817942	Y L93	6730148	Prospection	2013 DG; GJ
Etat de cons.	Objet incomplet : manque un segment du bracelet et la terminaison d'un côté.		Lieu de cons. prov.	Bureau Dominique Goguey	
			Lieu de cons. définitif	Musee du Chatillonnais	
L. (mm)		I. (mm)		ép. (mm)	
Matériau	Alliage cuivreux		Poids (g.)		
Descrip.	Bracelet avec rainure décorée de petites intailles.				
Comparais.					
Fonct. obj.	Equipement personnel		Klaus Rothe		
Identificat.	Bruno Chaume		Bibliographie Goguey et alii, PCR Vix 2013.		
Typo/Ref.	proche type Essarois				
Dat. rel.	LT	Dat. fine	LT A		
13/11/2014					?

Fig. 24. Extrait de la base de données objets des prospections.D.A.O. A. Cordier.

superficie suscite des interrogations: doit-on mesurer pour les enclos fermés la totalité de la surface enclose ou seulement l'espace reconnu comme point d'occupation? La céramique, recueillie de manière aléatoire, est un dommage collatéral du prélèvement de fragments métalliques, la quantification ne peut donc être faite, mais qualitativement on peut noter la présence ou l'absence de céramiques fines, et retenir les indices de datation qui peuvent compléter le matériel métallique. En l'absence de couche stratigraphique, l'ensemble des indices permet d'avoir des jalons chronologiques d'occupation.

Voies, chemins et cheminements (figure 25 et Annexe 2)

Approche régionale. Les forêts du Châtillonnais se situent dans l'espace nord d'un quadrilatère dont les angles sont fixés par les agglomérations secondaires d'Alésia (*pagus*), de Vertault (*vicus* attesté par une inscription), et de Veuxhailles et Beneuvre (figure 25). Au nord, ce quadrilatère est traversé par la voie interprovinciale (n° 8) reliant Langres à Sens (via Courban, Montliot, Laignes); son tracé est parfaitement lisible sur la carte topographique I.25 000. Au sud, La voie Alesia/Beneuvre est une section d'un des deux axes reliant Autun à Langres (voie 14); bien attesté en bibliographie son tracé n'est pas assuré dans le détail. À l'ouest, le tracé de la liaison régionale Alesia Vertault (voie 5/13) n'est connu qu'entre Vertault et Laignes; au sud, en venant d'Alesia, après une section commune avec la voie 5, il s'en sépare à Émorots. La zone des prospections sous forêt est traversée par une voie SE/NO d'importance régionale reliant Beneuvre à Vertault. À partir de cette voie, sur le territoire de Montmoyen, au niveau des Rochottes, un itinéraire assure une liaison Beneuvre/Veuxhailles en filant plein nord; il est bien marqué jusqu'à la vallée de l'Ource (murées, limites de communes, borne des Trois Seigneurs et cheminements parallèles qui attestent d'un long usage).

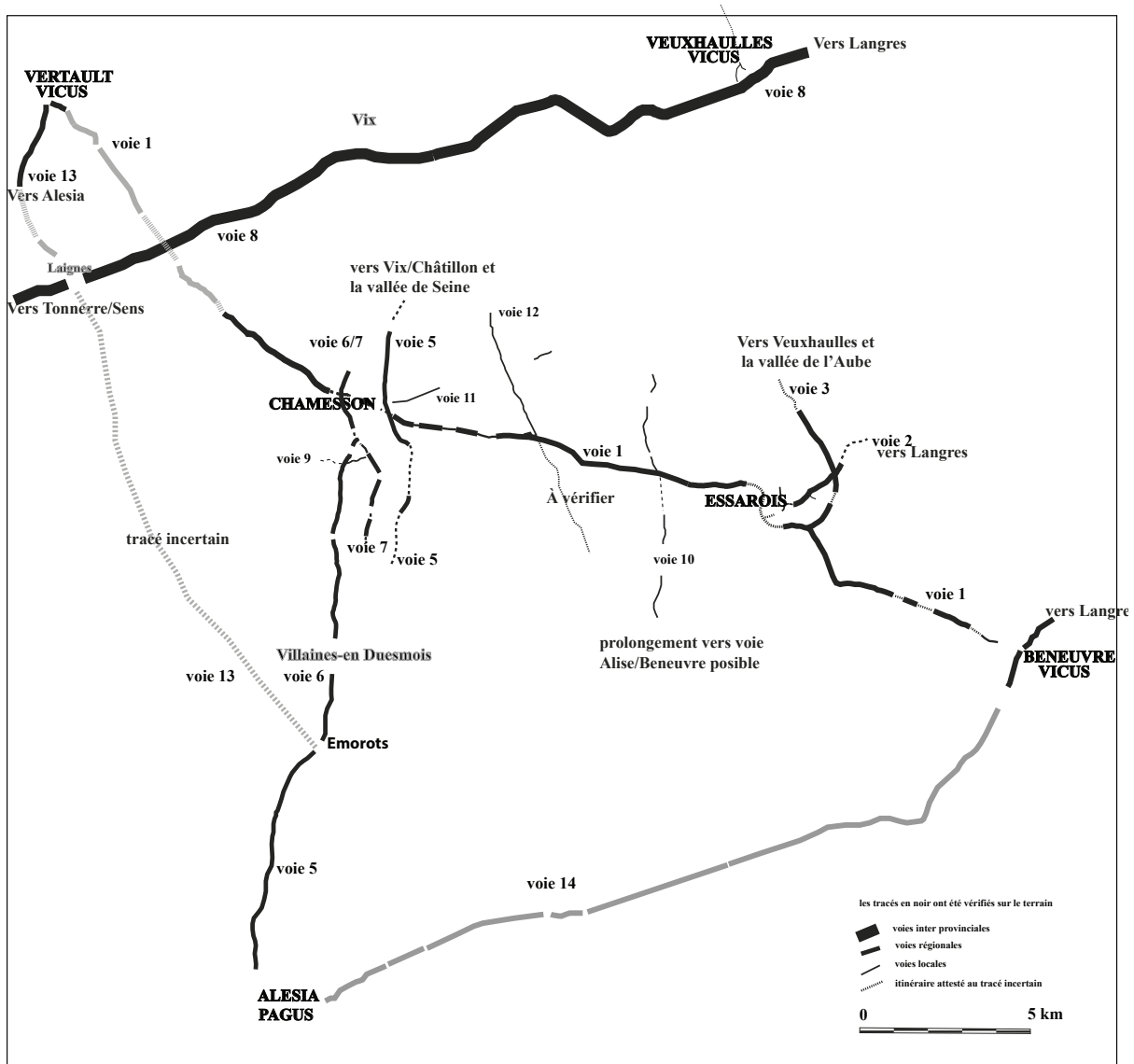


Fig. 25. Carte générale des voies du Châtillonnais, D.A.O. J. Bénard.

Un réseau routier hiérarchisé. Les axes de circulation routière repérés sur les images lidar et vérifiés en prospection au sol présentent une hiérarchisation bien marquée qu'il est aisé de définir à l'aide de leur morphologie et des liaisons qu'ils assurent. Toutes sont la plupart du temps bordées par une ou deux murées ou une murée et un épaulement, à l'exception des cheminements.

- *Les voies régionales ou interrégionales* ont une largeur (entre les murées) oscillant entre 10 et 14 m. Dans quelques cas, à leurs abords, le parcellaire s'interrompt à quelques mètres de la murée de la voie (en particulier voie 2), ce qui pourrait être un indice d'une prescription régaliennne. Il s'agit des voies 1, à 7. Ces itinéraires se poursuivent au-delà de la zone étudiée ce qui autorise à leur donner une importance régionale. C'est en particulier le cas des voies 1, 3, 5, 6 et 7 qui, tout en desservant des vicus, se dirigent bien au-delà vers les vallées de l'Aube et de la Seine ; elles font probablement partie du faisceau d'itinéraires de la "route de l'étain".

- *Les voies locales* ont une largeur moindre entre 5 et 8 m. On suit leur tracé assez durablement dans l'emprise des prospections mais elles n'en sortent pas, d'où l'appellation de voies locales. Il s'agit des voies 9 à 12.

- *Les chemins* ont une emprise au sol de 4 mètres entre murées. Ils sont, quant à leur fonction, de deux types strictement différents :

* Un certain nombre de chemins passent à l'écart des établissements ruraux. Il s'agit le plus souvent de sections de chemins assez courtes si bien que l'usage de ces fragments d'itinéraires n'apparaît pas clairement. Il s'agit des chemins numérotés de V 15 à V 31.

* D'autres, non numérotés, contrairement aux voies et chemins qui précèdent, sont directement en relation avec les établissements ruraux auxquels ils mènent. Ils sont le plus souvent très courts et pratiquement jamais liés à une voie ou un chemin local, à quelques rares exceptions près (« Les Cornouillères », « Viforêt »). Tout se passe comme si ces chemins bordés de murées correspondaient à un marquage, une signalétique, de l'établissement rural ; mais nécessairement un cheminement raccordait ces sections de chemins privés à un chemin ou une voie locale qui n'a pas laissé de traces.

Il ne fait aucun doute que ces vestiges très lacunaires de chemin devaient constituer tout un réseau de communications locales destiné à desservir les établissements ruraux. Comme les sections de chemin passant au large des établissements ruraux n'apparaissent la plupart du temps que près de ceux-ci, on est en droit de se demander s'ils ne jouent pas le même rôle de signalétique que les chemins strictement liés à un établissement rural.

- *Les cheminements*. Dans un certain nombre de cas, deux sections de chemin bien marquées par une double murée sont reliées entre elles, sur l'image lidar, par une trace très faible mais réelle qui ne peut être comprise comme la marque du chemin (exhaussement dû à un léger empierrement ?), soit que les murées aient disparu soit qu'elles n'aient jamais existé. Dans ce cas nous avons, sur la carte, relié les deux sections. Cette constatation nous a amenés à interpréter un certain nombre de traces du même type comme des cheminements aménagés. Les Petits Bois d'Aisey en fournissent un bon exemple ; ces traces longent fréquemment des murées de parcellaire et communiquent d'une parcelle à l'autre par un passage.

Indices chronologiques. Dans nombre de cas les prospections magnétiques attestent d'une filiation entre l'époque de la Tène et l'époque gallo-romaine au niveau des établissements ruraux ; il en va certainement de même pour les voies. La voie 1, reliant Beneuvre à Vertault, sites protohistoriques, a une origine gauloise, son tracé est, dans le détail, relativement sinueux. Dans le secteur d'Aisey et Chamesson l'existence de trois itinéraires reliant Alesia au Val de Seine correspond sans doute à une évolution du réseau de communication. Les deux itinéraires de rive gauche traversent des zones peu mises en valeur à l'époque Tène finale/gallo-romain, mais comportant de nombreux vestiges des époques antérieures, en particulier 4 tumulus sont échelonnés le long de la voie 7 localisée en 2015 dans la forêt de Chamesson. L'itinéraire de rive droite a un tracé plus rectiligne avec des travaux de terrassement assez importants à l'est et au nord-est de Chamesson, ce qui permet d'envisager une datation plutôt gallo-romaine du tracé. Par ailleurs l'usage de ces trois itinéraires relativement parallèles n'a pas eu la même durée : les voies 5 et 6 ont dû être utilisées très longtemps : les appellations "Chemin de Reine" ou "de Sainte Reine" sont le souvenir toponymique de pèlerinage de Sainte Reine à Alésia, dont le culte est attesté dès le IV^e siècle, elles constituent un fort indice de voie antique. Ces voies 5 et 6 correspondent partiellement encore à des chemins vicinaux ; a contrario, la voie 7 a dû être rapidement abandonnée : elle n'est conservée que sous forêt, ailleurs ce sont les clichés aériens qui la révèlent, et n'est pas associée à des toponymes gallo-romains.

Dans la zone des prospections, la carte des voies montre une orientation assez privilégiée des axes N/S et une rareté étonnante des axes E/O. Or pour toute la partie sud et sud-ouest de la zone d'étude le réseau hydrographique orienté SSE/NNO forme un obstacle non négligeable. Les itinéraires semblent donc obéir à des contingences plus régionales que locales.

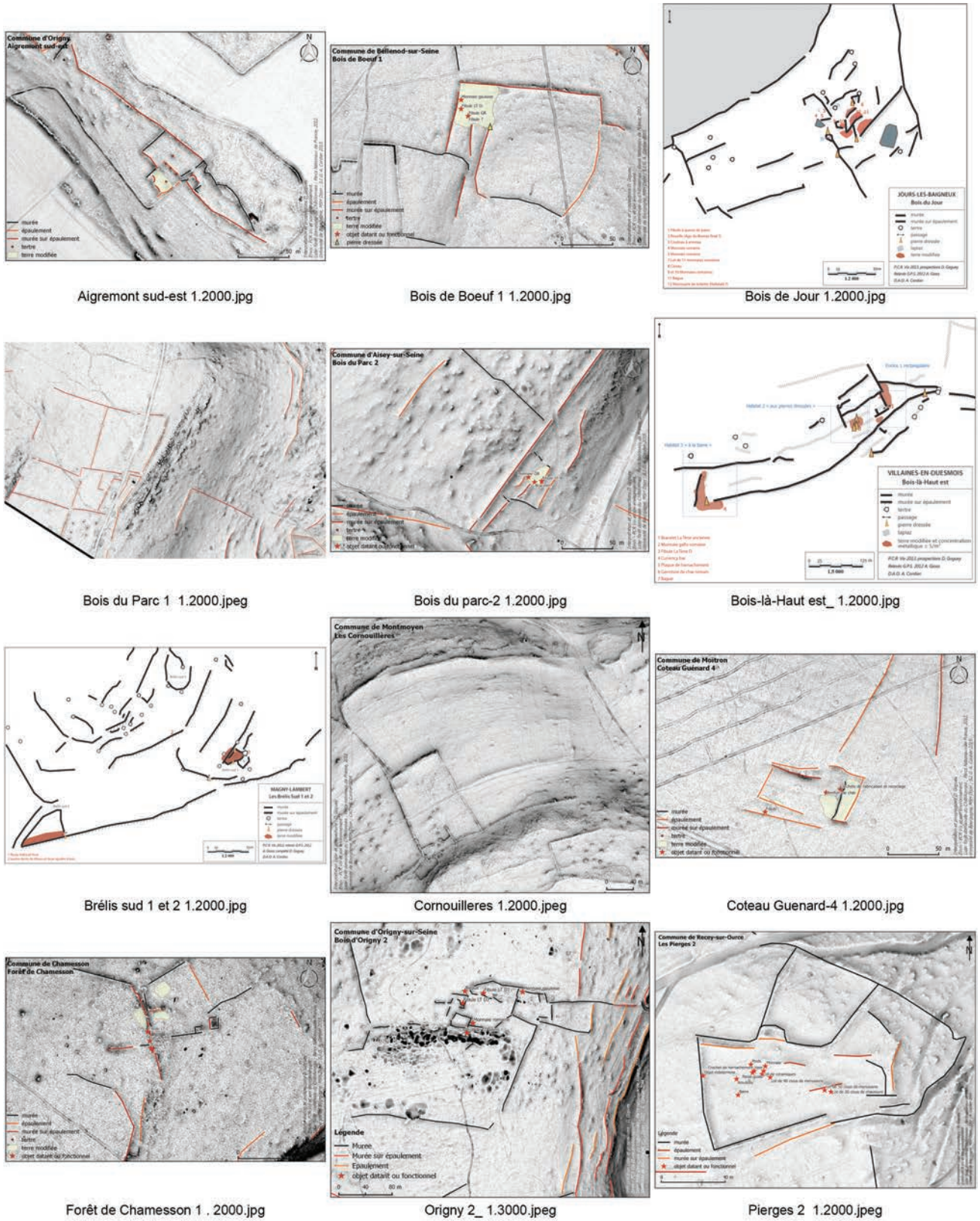


Fig. 26a. Ensemble des enclos possibles d'habitat confirmés de 2013 à 2015 : les établissements hors emprise Lidar sont représentés par des dessins de détail (D.A.O. D. Goguey 2015).

Établissements ruraux

Le bilan est élargi à l'ensemble des établissements prospectés et la synthèse concernant la superficie et les indicateurs de statut est en cours d'études et ne figure pas dans ce bilan.

• Caractères morphologiques

Sur les 79 habitats identifiés, 17 l'ont été durant ce triennal (figures 26 a et b). Sept autres enclos d'habitat potentiels sont postérieurs à la période proto-antique, d'époque médiévale pour deux d'entre eux au moins. Les établissements mis en évidence sont implantés sur les rebords de plateau calcaire karstique, surplombant une rivière – la Digeanne, le Brevon et la Seine – ou le rebord d'un vallon sec débouchant dans une de ces rivières. L'occupation concerne soit le rebord lui-même soit le milieu du versant. La cohérence de la zone étudiée est assurée par l'indentation de ces rebords entaillés eux-mêmes par des vallons secs. Toutefois, quelques-uns sont sur le plat, sur la partie sommitale de la langue. L'altitude varie de 320 m à 424 m.

Les rebords constituent le lieu majoritaire d'implantation (47 cas) suivi des versants (19 cas), 10 habitats sont établis sur la partie médiane du plateau ou de la langue de plateau. L'exposition des versants sur lesquels, ou au rebord desquels, se trouvent les habitats ne semble pas aléatoire : 35 sont exposés à l'ouest, 22 au sud, et l'exposition au nord et à l'est est minoritaire (6 et 7 cas chacun). L'occupation du « Chanoi » et du « Trouy » est révélatrice : sur le rebord du versant exposé à l'ouest se succèdent des petits habitats de façon presque ininterrompue, ils se prolongent partiellement sur la partie sommitale de la colline, au contraire le versant oriental qui surplombe l'Ource est moins occupé, avec deux enclos d'habitat sans parcellaire, et deux ensembles. Ce choix semble lié à des contingences géologiques et géomorphologiques, au fait que le versant ouest de la langue est en pente douce, des combes démultipliant la surface utilisable, alors que le versant oriental se révèle abrupt. Cette dissymétrie est sans doute en relation avec les pendages géologiques.

Les seuls habitats établis en fond de vallon – l'enclos de la « Combe au Loup », « Les Granges » à Essarois et l'enclos de « Bizin » à Nod n'appartiennent pas à la période antique.

La proximité du lapiaz est déterminante. À l'exception de deux cas (« Les Barres » et « Les Pierges 1 »), les habitats sont tous contigus à un affleurement de lapiaz, et une étude précédente avait montré une proximité à l'eau de l'ordre de 250 m (Goguy Pautrat, 2010, p 50-51) ce qui les distingue des habitats (à moellons et mortier) en dur de la forêt domaniale.

Construction – Les critères d'identification ont conduit à déceler 79 points d'occupation : 9 avec les restes d'une construction quadrangulaire avec effondrement central ; dans 14 d'entre eux on décèle des soubassements de construction ; les autres sans structures de construction apparente. On peut donc en déduire qu'il s'agit de constructions en matériaux périssables.



Fig. 26b. Ensemble des enclos possibles d'habitat confirmés de 2013 à 2015 : les établissements hors emprise Lidar sont représentés par des dessins de détail (D.A.O. D. Goguy 2015).

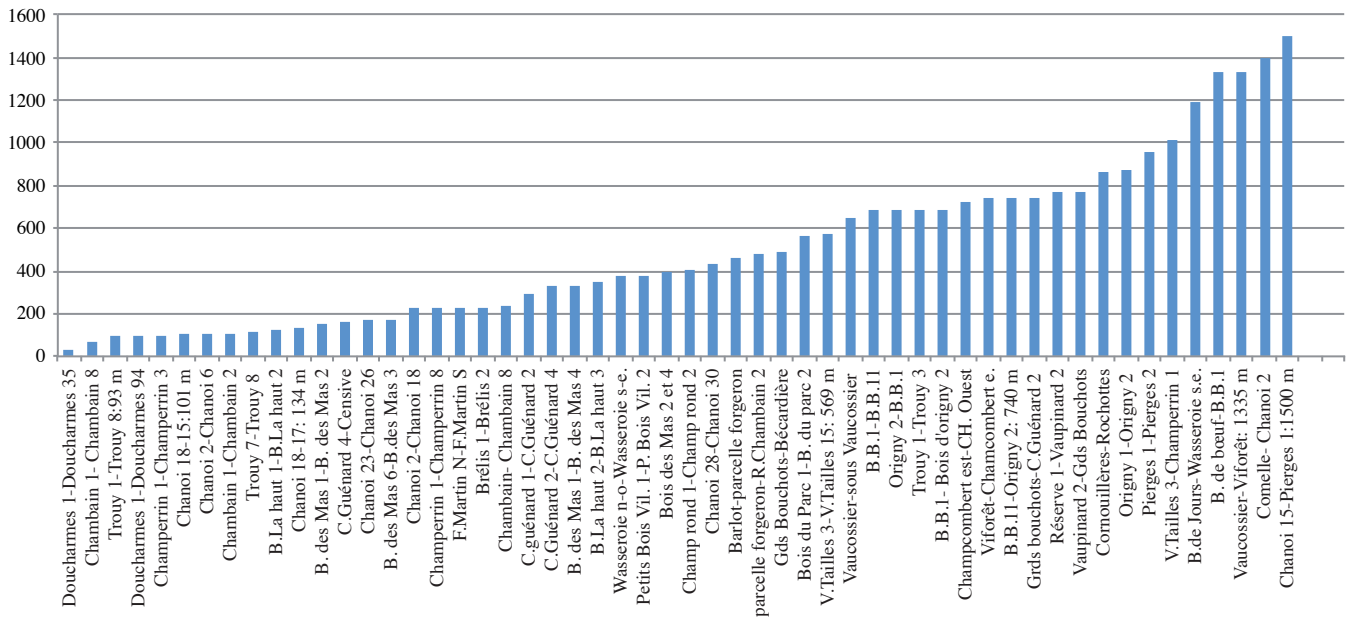


Fig. 27. Visualisation des distances minimales entre les sites.

Chemins de desserte – De courts chemins rectilignes matérialisés par deux murées aboutissent directement aux enclos dans 21 cas (voir « Cornouillères », « Viforêt », « Vaupinard 2 »). Parmi ces 21 cas se trouvent la majorité des enclos à tracé rectiligne et à forme para-trapézoïdale. Ces chemins, bordés de deux murées comme les voies connues dans le secteur (voie Essarois – Vertaut) ou supposée (chemin de crête surplombant le vallon de la Coquille) s'en distinguent partiellement par une largeur interne moindre (2 mètres au lieu de 8 à 14 mètres pour les voies, et une longueur ne dépassant guère 50 mètres). Ces chemins pourraient constituer une sorte de monumentalisation d'entrée – modeste –, de même que les pierres dressées.

Pierres dressées – Une ou plusieurs pierres sont dressées à l'angle ou à l'entrée d'une murée circonscrivant l'espace d'habitat dans près de 50% des cas. Elles sont en pierre brute, de forme triangulaire. Leur hauteur varie de 0,50 m à 1,20 m et se distingue des quelques pierres dressées hautes – 1,70 m à 2,10 m – susceptibles d'être attribuées à la période néolithique. Ces pierres dressées n'apparaissent pas sur l'image Lidar, et sur la figure 8 les pierres dressées indiquées ont été vues au sol et relevées au G.P.S., comme à « Bani », « Vaupinard 2 » et « Grands Bouchots ».

• Distance entre les habitats (fig. 27)

Alors que « la plupart des établissements ruraux sont éloignés de plus de 500 mètres les uns des autres (Lafitte 1999, p. 263) pour la période gallo-romaine, et varie dans un contexte gaulois en Bretagne « entre 500 m et 2 km » (Menez et Lorho 2013, p. 173), la mesure de la distance de proche en proche des habitats sous forêt identifiés fait apparaître deux ensembles : une partie des sites sont à faible distance les uns des autres, une autre partie est en conformité avec les distances mesurées dans les secteurs étudiés par d'autres chercheurs.

Les emplacements qui sont retenus comme points d'occupation ne doivent pas être confondus avec les emplacements supposés de grange selon le concept de « grange agraire » proposé par Pierre Ouzoulias (2014, p. 132) en effet dans certains cas la modestie des découvertes nous a invités à la prudence (par exemple, dans l'ensemble Busseaut-Bellenod, nous ne retenons pas l'excavation 8 au bord de laquelle nous avons trouvé un seul objet une fibule LT C, sans autre matériel et sans sol modifié, et dans l'ensemble Coteau Guénard nous ne prenons pas en compte la structure 5, sans matériel.)

Dans la catégorie « distant de plus de 500 m » se trouvent des établissements « classiques » fermés par un enclos en forme de trapèze.

Parmi ceux dont la distance est inférieure à 500 m, on trouve quatre petits enclos considérés comme des enclos cultuels ou domestiques liés à un habitat (voir ci-dessous p. 35). Mais cette catégorie rassemble surtout des enclos irréguliers, ou non fermés complètement, qui semblent constituer des ensembles complexes, on aura une idée de ces deux catégories en comparant dans un même secteur l'établissement isolé Bois de Bœuf et l'ensemble complexe Busseaut-Bellenod (figure 9) : sur la langue à l'est (« Bois de Bœuf »), avec un seul établissement, et sur la langue à l'ouest l'ensemble complexe Busseaut-Bellenod qui comporte neuf constituants distincts à l'intérieur de l'enclos fermé et deux à l'extérieur. Cette notion d'ensemble complexe, qui nécessite pour être observé, des conditions favorables, trouve un écho dans un vaste décapage dans l'Aisne, commenté ainsi par l'auteur : « La juxtaposition des établissements gaulois reliés par des limites de parcelles permet de s'interroger sur la forme de regroupement que l'on pourrait considérer comme un domaine agricole complexe » (Gaudefroy *et alii* 2013, p. 111).

Dans ces ensembles complexes, nous tenterons d'appréhender le lien : un dominant et des satellites⁷, ou bien un réseau ? Il faudra prendre en compte également les possibilités de déplacement à l'intérieur d'un ensemble, et prendre appui sur les indices de datation recueillis.

• *Jalons de datation : continuité et sectorisation (figure 28)*

Nous avons retenu dans ce tableau : les établissements isolés, les ensembles complexes avec leurs composantes, et des structures ayant livré un élément datant sans constituer un point d'occupation assuré ; celles-ci et quelques enclos présumés funéraires ou cultuels sont signalés en italiques.

Tous les habitats montrent une phase d'occupation gallo-romaine, à l'exception de l'enclos « Forêt de Chamesson » dont les indices sont uniquement LT C. Cette occupation ne dépasse guère le II^e siècle. Deux sites se prolongent au III^e siècle (« Vieilles Tailles 15 » et « Bois-là-Haut ouest », Rapport 2013, p. 15-16). Un seul site semble occupé encore à la période mérovingienne au VII^e siècle (« Wasseroie nord-ouest », Rapport P.C.R. 2014 Vix, p. 48-49), caractérisé par un ensemble mobilier très cohérent. Six établissements ont donné des indices uniquement gallo-romains.

L'originalité de ces habitats sous forêts par rapport à ceux étudiés dans d'autres régions Leroy (2014, p. 20) se trouve dans une certaine continuité ou des réoccupations : 27 sites montrent une antériorité à LTD, 2 sites avec indices du Hallstatt, 1 proto indéterminé, 5 sites avec indices LT A, 6 sites avec indices LT B, 13 sites avec indices LT C.

Le matériel issu de l'enclos « Bois la Haut ouest » (rapport P.C.R. Vix 2013, p. 15) montre un échelonnement régulier LT C, LTD, I^{er}, II^e et III^e siècles.

Ces indices de longue occupation sont à pondérer puisqu'il s'agit de prospections, mais il faut noter que toutes les fibules laténiennes issues des habitats sont en fer.

Les études dans d'autres régions d'après les fouilles de l'INRAP montrent une grande variation des durées d'occupation, les cas de pérennité sont expliqués par plusieurs facteurs : « les sites qui perdurent très longtemps occupent des emplacements stratégiques et/ou leurs installations dans des espaces aux ressources variées mine, sel, laisse supposer que leur production les affranchisse de l'appauvrissement des terres, ou que le cumul d'activités leur octroie une meilleure stabilité » (Malrain 2013, p. 227). Cette dernière hypothèse semble la plus compatible avec ces établissements installés dans un milieu aux faibles potentialités agricoles, qui donnent des indices d'activités variées.

L'occupation LTD concerne 37 sites (figure 28).

7. Dans les rares cas signalés « des habitats non enclos, qu'on ne décèle que dans la grande extension des décapages interprétés comme des habitats satellites, ces architectures indiquent la présence de populations périphériques, probable main-d'œuvre, travaillant au sein du domaine voisin et vivant dans son environnement proche » (E. Le Goff 2013).

	Sites	Jalons de datation						Post.
		Ha	LT A	LT B	LT C	LTD	Ht-Emp	
Enclos complexes	Barlot (Villiers-le-Duc) - Chambain (Rochefort)							
	Barlot							III ^e s.
	Roche Chambain parcelle nord							
	Roche Chambain enclos 1 cf. Giosa							
	Roche Chambain 2							
	Roche Chambain 8							
	<i>Roche Chambain 5</i>							
	Champrond (Mauvilly)							
	Champrond 1							
	Champrond 2							
	Brélis (Magny)							
	Brélis 1							
	Brélis 2							
	Bois-là-Haut est (Vilaines en Duesmois)							
	<i>Bois-là-Haut est 1</i>							
	Bois-là-Haut 1							
	Bois-là-Haut 3							
	Petits Bois (Vilaines-en-Duesmois)							
	Petits Bois 1							
	Petits Bois 2							
	Champerrin (Montmoyen)							
	Champerrin 1							
	Champerrin 8							
	<i>Champerrin 3 et Sous Champerrin 3</i>							
	Petits Bois (Brémur)							
	Petits Bois Brémur 1							II ^e s.
	Petits Bois Brémur 2				LT B2			
	Coteau Guénard (Moitron)							
	Coteau Guénard 1							
	Coteau Guénard 2							
	Coteau Guénard 3					LTD2		
	Coteau Guénard 4							II ^e s.
	<i>Coteau Guénard – La Censive</i>					LTD1/D2		II ^e s.
	Trouy (Essarois)							
	Trouy 8							
	Trouy 7							
	Trouy 1							
	<i>Trouy 2</i>							
	Chanoi sud (Essarois)							
	Chanoi 2							
	Chanoi 18							
	Chanoi 15							
Chanoi 17								
Chanoi 6							II ^e s.	
Chanoi 11								
Chanoi nord (Essarois)								
Chanoi 23								
Chanoi 26-27								
Chanoi 28-29								
Chanoi 30-31						LTD2		
Busseaut-Bellenod (B-B)								
B-B 1								
B-B 2								
B-B 3								
B-B 4								
Chemin et sous chemin								
B-B 5							I ^{er} s.	
B-B 6								
B-B 7							I ^{er} s.	
B-B 9								

	Sites	Jalons de datation						
		Ha	LT A	LT B	LT C	LTD	Ht-Emp	Post.
Enclos complexes	Bois des Mas (Beaunotte)							
	Bois des Mas 1							
	Bois des Mas 2							
	<i>Bois des Mas 3</i>						I ^{er} s.	
	Bois des Mas 4						II ^e s.	
	Bois des Mas 5							
	Bois des Mas 6					LTD2		
	Bois de Doucharmes (Minot)							
	Bois de Doucharmes 2						I ^{er} s.	
	<i>Bois de Doucharmes 94</i>							
Bois de Doucharmes 35								
Enclos simples	Bécardière (Montmoyen)							
	Bois de Bœuf							
	Bois de Jours (Jours-les-Baigneux)							
	Bois d'Origny 1 (Origny-sur-Seine)							
	Bois d'Origny 2 (Origny-sur-Seine)		LT A1					
	Bois du Parc 2 (Aisey-sur-Seine)							
	Bois-là-Haut ouest (Fontaines-en-Duesmois)						I ^{er} -II ^e s.	III ^e
	B-B 11							
	Champcombert est (Mauvilly)							
	Champcombert ouest (Mauvilly)							
	Champs rouges (Montmoyen)							
	Commelle (Forge) (Villiers-le-Duc)							
	Cornouillères (Montmoyen)						II ^e s.	
	Enclos 598 (Villiers le Duc)							
	Forêt de Chamesson (Chamesson)							
	Fourches Martin sud (Saint-Marc-sur-Seine)						II ^e s.	
	<i>Fourches Martin nord</i>							
	Grands Bouchots (Moitron)							
	La Réserve 1 (Beaulieu)							
	La Réserve 2 (Beaulieu)							
	Les Plains							
	Les Petits Essarts - Grange-Didier							
	Parcelle 486							
	Pierges 2 (Recey-sur-Ource)							
	Roches Roger (Moitron)						II ^e s.	
	Clouzet-La Buge							
	Trouy3/4							
	Vaucossier (Mauvilly)							
	Vaupinard 1-2 (Montmoyen)							
	Vieilles Tailles 15 (Montmoyen)						II ^e s.	III ^e s.
Viforêt (Meulson)								
Vérouilles								
Wasseroie sud-est (Chaume-les-Baigneux)								
Wasseroie nord-ouest							VII ^e s.	

Fig. 28. Tableau des jalons de datation.

Les indices de datation gallo-romains sont constitués par des monnaies (130) et des fibules (ces dernières 24 en alliage cuivreux, 13 en fer), des bagues, auxquels s'ajoutent des fragments de céramique.

Les indices de datation laténiens sont représentés par quelques monnaies (15), des fibules en fer, (75), des bracelets (3) et des agrafes.

LT A / LT B : 15 fibules dont 14 en fer, 2 bracelets, 1 agrafe en fer

LT C : 29 en fer et 1 bracelet en fer

LTD : 30 en fer

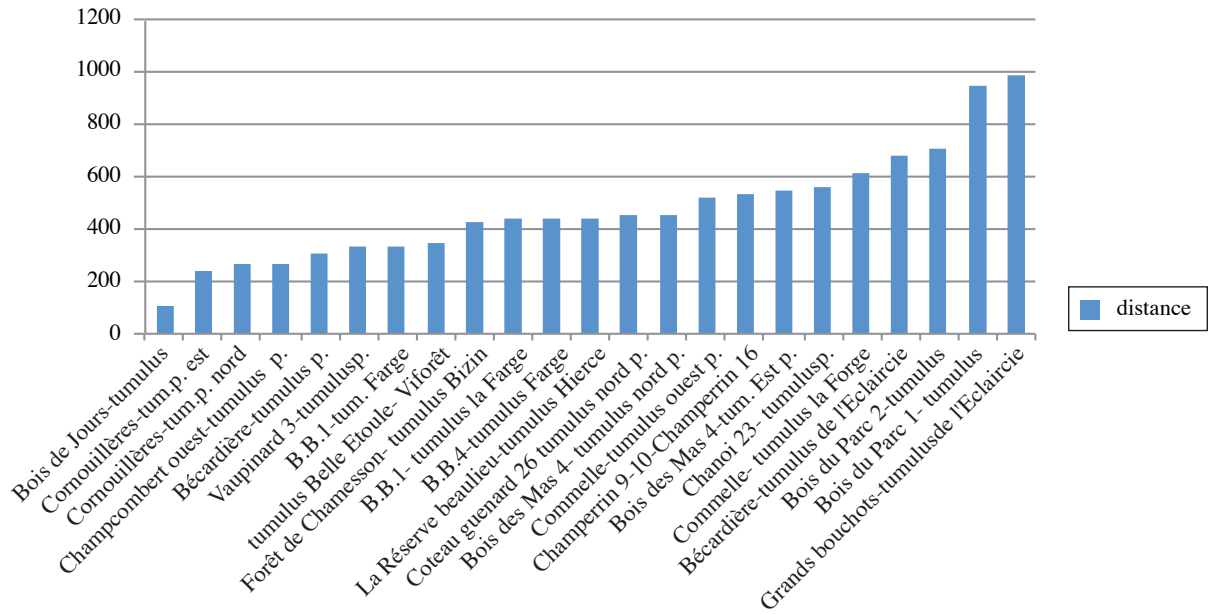


Fig. 29. Tableau de la distance entre les tumulus ou tumulus possibles et les enclos d'habitat.

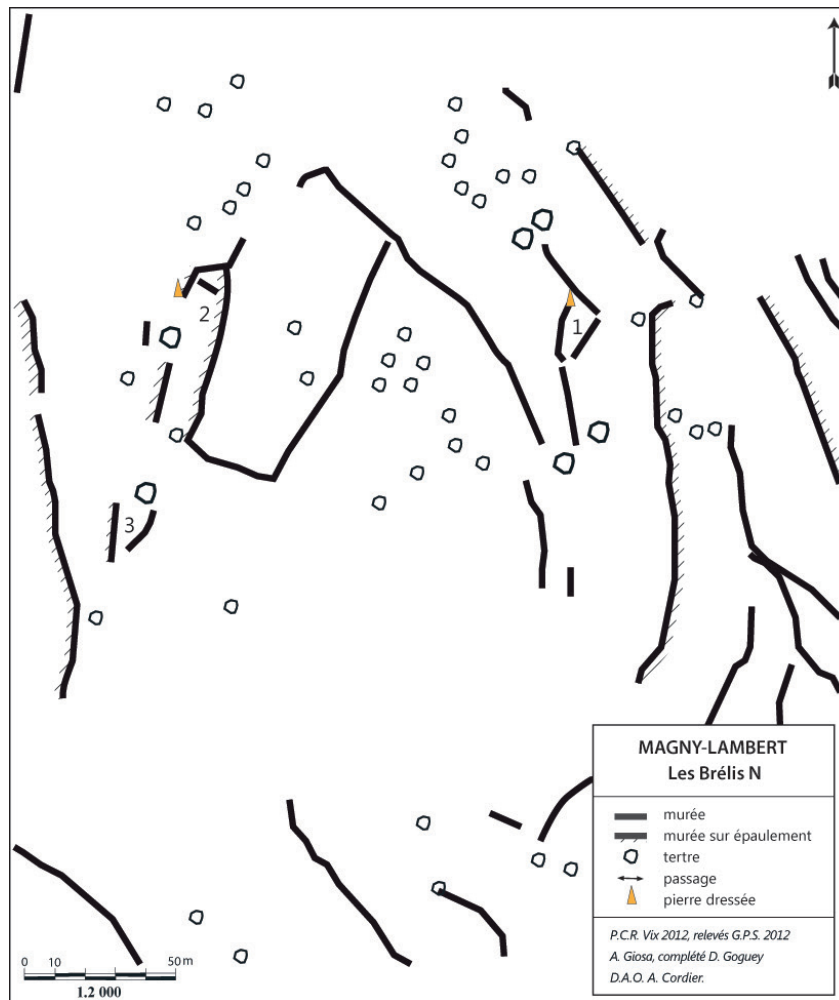


Fig. 30. Sur la colline des Brélis à Magny-Lambert, les enclos «Brélis nord 1 et 2» dépourvus de matériel métallique sont comparables aux enclos «Brélis sud 1 et 2» (rapport P.C.R. Vix 2013).

Sur 79 habitats prospectés, 29 donnent des indices d'une phase d'occupation antérieure à LTD, 37 d'une phase d'occupation LTD, dans les établissements isolés 11 sur 32 ont une antériorité à LTD, dans les ensembles complexes 18 sur 47, c'est-à-dire 40%.

Malgré la présence de tumulus à moins de 800 mètres (figure 29), la faible représentation des sites ayant donné des indices du Hallstatt (3 dont 2 ont été recueillis dans des enclos du secteur de Magny-Lambert, Rapport P.C.R. Vix p. 21-22 et 27) pose question : la prospection est-elle impropre à déceler cette période pauvre en métal dans les habitats ruraux, ou bien les traces d'occupation hallstatiennes sont-elles sédimentées trop profondément sur des sites d'occupations longues pour être décelées ? Par exemple sur la colline des Brélis dans sa partie Nord (figure 30), les petits enclos 1 et 2 pourtant comparables aux enclos Brélis sud 1 et 2 n'ont livré aucun matériel métallique. Ou bien les occupations rurales hallstatiennes sont-elles situées ailleurs que dans ces enclos⁸, par exemple dans les vallons ou dans les parties cultivées ? La présence de tumulus dans un milieu accidenté et pierreux ne signifie pas que l'habitat correspondant ou des dépendants soit établi directement à proximité de cette zone.

Vingt et un tumulus potentiels non connus ont été repérés, leurs coordonnées sont transmises à B. Chaume, pour les intégrer dans une base de données spécifique, et les habitats sont presque toujours dans l'environnement d'un tumulus (figure 29).

• Fonctions

Activités agricoles

Le matériel relevant spécifiquement de la culture est souvent rare, dans la mesure où il constitue une masse de métal non négligeable et récupérable ; dans ce contexte topographique particulier de rebords de vallées et vallons, la surface labourable ne représente qu'une faible partie des parcelles, une fois exclues les zones de lapiaz, d'enrochements et les pentes à forte déclivité. Sur ces zones à priori peu propices aux cultures une étude est en cours (J. Bénard et E. Fovet).

La comparaison des outils liés à la culture aux labours et à l'agropastoral confirme la prédominance de l'agropastoral (figures 31 a et b) Les pique-bœufs, pouvant relever soit de la culture soit du transport, n'ont pas été pris en compte. A contrario les clochettes ont été retenues parce qu'il s'agit de clochettes de chèvre : en effet, le droit de parcours accordé pendant la période médiévale par les seigneurs concerne une partie des forêts étudiées, mais celles-ci sont ouvertes aux porcs, bovins et non aux chèvres.

Artisanat du métal (figure 32)

Les indices du travail du métal ne sont pas présents systématiquement, comme l'avaient montré les études de F. Malrain, « *Un enclos : une ferme?*, F. Malrain *et alii*, 2009, Colloque de Chauvigny, t. 2 » 27,3 % du corpus initial (des établissements), ce qui signifie que plus des ¾ des occupations n'ont pas d'activité métallurgique ». Ici 37 points d'occupation montrent un travail du fer, c'est-à-dire 47%. Ces indices, dont nous avons la chance qu'ils soient expertisés par J.-P. Guillaumet et M. Mangin, sont constitués par des outils spécifiques (forme à marteler en deux pièces, marteau de chaudronnier et marteau de forgeron, martelet, matrice à bronze), des matériaux à travailler (currency bar, blocs de réduction), et des déchets (fragments de chutes et scories).

L'absence dans toute la zone de prospection de ferrier de réduction, et la présence de loupes en trois endroits suggèrent une activité avec achat de loupes de réduction.

On estime à entre « 1 à 8 kg » le fer nécessaire à l'exploitation d'un hectare de culture par an (Malrain, 2009 p. 34) et comme on voit l'absence d'indices dans une partie des établissements, cela nous conduit à poser l'hypothèse d'une diffusion locale de proximité, par exemple dans le secteur Coteau Guénard (fig. 6). L'enclos des « Grands Bouchots » est dépourvu d'indices de travail du fer, mais

8. Selon F. Malrain (2009, p. 34), « un profond remaniement de la société gauloise intervient dans l'espace géographique considéré dès le IV^e ou III^e siècle avant notre ère. Les sites enclos deviennent à de rares exceptions la règle, à tel point que l'on pourrait évoquer une culture de l'enclos ».

a	sites	culture	b	sites	pastoral
	Champerrin	soc		Wasseroie nord	clochette de mouton
	Roche Chambain	coutre		La Réserve (Meulson)	forces
	Barlot	renfort de coutre		483	forces
	Bois du Parc 1	renfort de coutre		Vaucossier	forces
	Roche Chambain	dent de herse		Bois-là-Haut ouest	faux
	Bois des Mas 4	serpe à échelas		Bécardière	faux
	Coteau Guénard 2	mors articulé			faux
	Grange Didier	décrottoir			faux
	Grands Bouchots	décrottoir		Chanoi 2	faucille
		décrottoir		Brélis 1	dents de râteau
	Roches Roger	clochette de vache		B-B 2	dent de râteau
	Bois des Mas 3	clochette de vache		Chanoi 2	serpette
				B-B 5	serpette
					serpette
					serpette
					serpette
				Vaucossier	clochette de chèvre
				Coteau Guénard 2	clochette chèvre
				Origny 1	clochette chèvre
				Forêt de Chamesson	clochette chèvre
				Chanoi 18	clochette chèvre
				Chanoi 15	clochette chèvre
				B-B 4	clochette chèvre
				B-B 5	clochette chèvre
				B-B 6	clochette chèvre
				Petits Essarts	clochette chèvre
				Réserve (Beaulieu)	clochette chèvre
				Champ rond	clochette chèvre
				Roche Chambain 1	clochette chèvre
				parcelle forgeron	clochette chèvre

Fig. 31. Tableau du matériel métallique lié à la culture (a) et lié aux activités agropastorales (b).

habitats	outils, matière pour travail du métal
Chanoi 15	forme à marteler en 2 pièces
Roche Chambain parcelle du forgeron	marteau de forgeron
Fourches Martin sud	marteau de chaudronnier
B.B.6	martelet
Roche Chambain parcelle du forgeron	matrice à estamper le bronze
Champcombert est	mors de pince
Barlot	tenaille en cage
B.B.11	tas à cloutière
Chanoi 2	loupe de réduction 6 kg
Roches Roger	fragment de réduction
Chanoi 11	lot de 8 barres
Coteau Guénard 3	réduction (12 kg.)
Bois la haut est 3	currency bar
Cornouillères	frag. Currency bar?
Trouy 1	battitures
Parcelle du forgeron	battitures
Coteau Guénard 2	battitures
Trouy 4	battitures
Cornouillères	battitures
Trouy 4	gâche en cours de fabrication
B.B. 6	fibule en cours de fabrication
Bois de bœuf 1	fibule en cours de fabrication?
Forêt de Chamesson	fibule en cours de fabrication?

Fig. 32. Indices du travail du métal.

Travail du bois	Habitat
scie à deux soies	Roche Chambain 2
scie à deux soies	Rochottes 10
hache	Bois de Jours
hache	Vaucossier
gouge	Barlot
gouge	Barlot
tarière à bois	Coteau Guénard 3
tarière à bois	enclos 598
plane	enclos 598
ciseau à bois	Bois de Jours
coin à cognée	Champerrin ¹

1. La présence de ce coin trouvé dans un dépôt gallo-romain permet de l'attribuer à cette époque.

Fig. 33. Indices du travail du bois.

Indices d'autres artisanats ?

La difficulté de percevoir les traces d'autres activités artisanales dans les établissements ruraux a déjà été soulignée (Malrain 2009, p. 21). Le travail du cuir est représenté par 14 alènes, réparties dans 12 sites, et deux aiguilles de bourrelier. Mais cela peut tout aussi bien être le témoin d'une activité domestique.

La présence sur les rebords des langues de plateau de lapiaz et sur les versants des enrochements, qui ne peuvent accueillir que de la forêt ou des arbustes, évoque des activités liées au travail du bois, auxquelles renvoient huit outils, auxquels s'ajoutent deux compas (figure 33)

Travail de la pierre

Pour les mêmes raisons, il faut évoquer deux activités liées à l'utilisation du calcaire : le site « Bois d'Origny 2 », daté de LTD et du I^{er} siècle (Rapport P.C.R. Vix, p. 44-45), est truffé d'excavations dont la répartition coïncide avec l'enclos. Les excavations sont des carrières de pierre type Chamesson. Certaines sont bordées de vestiges plus tardifs. L'enclos a livré un lot de 10 coins présentant des ressemblances avec les coins antiques⁹.

Au « Bois des Mas 1 », l'enclos avec habitat est à proximité immédiate d'un lapiaz dont le mode d'érosion très particulier a favorisé l'exploitation comme carrière d'extraction de gros blocs parallélépipédiques¹⁰. En divers lieux on trouve des structures en creux avec bourrelet périphérique et petite ouverture, interprétées sans preuve, comme des petits fours à chaux. Nous avons pu observer trois fours semblables par leur taille et leur aspect en Haute-Marne, et il est évident qu'il s'agit de four à chaux¹¹. Il semble donc que la production de chaux a pu constituer une des activités des établissements ruraux installés dans des secteurs lapiazés.

on trouve de la réduction à quelques centaines de mètres à « Coteau Guénard 3 », des chutes à « Coteau Guénard 4 », et « Coteau Guénard 2 ».

Un déséquilibre est perceptible entre le nombre de scories de forges (de 1 kg à 5 kg) et le nombre de chutes de barres : par exemple à B.B. 1, 1 kg de scories et 58 chutes de barre, ce qui est assez conséquent si on prend pour référence la remarque d'O. Nillesse (2009, p. 61) : « au Grand Palisier, le travail du fer est assez développé avec 23 chutes de tôle et de barre ». On peut dès lors supposer une récupération des scories pour des chemins (comme dans le chemin antique intégré dans l'ensemble Busseaut-Bellenod) ou de l'épandage.

9. Selon Anika Duvauchelle (message à M. Mangin du 31.05.2015), la forte barbe incite à y voir des coins pour la pierre, elle cite une description des coins romains faite par J.-C. Bessac et conclut qu'une datation romaine est tout à fait envisageable ».

10. Le calcaire est découpé par des diaclases strictement orthogonales qui définissent un réseau de blocs massifs et réguliers ; l'un d'eux a disparu, dans la cavité d'extraction une monnaie romaine a été trouvée. Trois autres blocs ont été partiellement extraits : ils sont à 45°, appuyés les uns contre les autres ; deux autres cas sont moins pertinents. Une conclusion s'impose : la qualité très particulière de ce lapiaz a entraîné son exploitation (ces blocs pourraient par exemple former des assises de fondation de mur).

11. L'un d'eux s'étant éteint en cours de cuisson est resté intact et un simple examen de surface a montré la présence de charbon de bois, de grains de calcaire rubéfié ou non ; les deux autres sont vidés et sont semblables à ceux du Châtillonnais. Ce four est à deux pas d'une carrière d'extraction installée dans le lapiaz. Pas d'élément de datation relevé (Forêt domaniale d'Arc-Chateauvillain, massif sud, en bordure nord-ouest de la parcelle forestière 222).

Habitats	Échanges, transport
B.B. enclos 4	poids
Chanoi 30	poids
Parcelle forgeron R.Chambain	poids
Barlot	poids
Bécardière	crochet de harnachement
enclos 486	crochet de harnachement
F.Martin sud	crochet de harnachement
B.B.12	crochet de harnachement
F.Martin sud	hipposandale
Barlot	passage-guide alliage cuivreux
Pierges 2	passage-guide fer
Champerrin 1	passage-guide fer
Chanoi 16	phalère
F.Martin sud	phalère
Chanoi 28	clou décoratif chariot
R.Chambain 1	clou décoratif chariot
Bois la haut est 3	applique de harnachement
Bois la haut 3	ornement char à volute
Bois la haut 3	tiges de char orné
C.Guénard 4	fragment garniture char
F.Martin sud	renfort de caisse de char

Habitats	Échanges, transport
Réserve Meulson	frette de moyeu de char
Vaucossier	frette de moyeu
F.Martin sud	frette de moyeu
Bois Origny 1	frette de moyeu
Bois de Jours	frette de moyeu
Bois la haut habitat 2	clavette
Grds Bouchots	clavette
Trouy 8	
Trouy 3	
Vaucossier	
B.Origny 1	
Champcombert est 1	
Chanoi 18	
B.B. 2	
B.B.7	
B.B.5	
B.B.6	
B.B.11	

Fig. 34. Indices de transport et d'échanges autres que les monnaies.

Transport, échanges

- Monnaies

Les échanges peuvent être matérialisés par les monnaies. Si l'on écarte les monnaies trouvées en dépôt (« Bois de Jours »), les monnaies issues d'un enclos cultuel ou funéraire (« Champs Rouges », Enclos 3 des « Grand Bouchots », « La Galopine », « Bani », « Grands Carrés », « Champerrin 3 », « Roche Chambain 5 », « Côteau Guénard 1 », « La Censive ») sur le total des 145 monnaies, dont 15 gauloises, il reste 88 monnaies issues des habitats, soit près des deux tiers.

39 établissements n'ont livré aucune monnaie ; 35 ont donné une ou deux monnaies, à l'exception de Barlot qui sort du lot avec 10 monnaies.

La répartition de la monnaie dans les établissements isolés et les ensembles complexes n'est pas semblable : 23/32 des E.R. isolés ont une monnaie, c'est-à-dire 70 %, alors que seulement 18 des constituants des ensembles complexes sur 47 en comportent. On peut se demander s'il n'y a pas là un indice d'une organisation sociale différente, peut-être liée à l'époque d'implantation. Indice social ? de hiérarchie ? la question peut être posée.

- Éléments de transport

30 établissements ont donné des indices de transport ou d'échanges autres que les monnaies (figure 34). Les clavettes peuvent être liées au transport des amendements, mais il faut rappeler le caractère secondaire de la culture dans ces établissements des rebords, et les éléments décoratifs et/ou liés au cheval ne vont pas dans ce sens.

Les objets d'échanges et de transport font écho aux nombreux tronçons de chemins visibles à proximité des établissements, et sont en cohérence avec l'environnement peu propice à l'agriculture, mais riche en bois et en pierres.

Enclos à vocation spécifique

Sur les enclos quadrangulaires repérés (figures 35 et 36), quelques-uns sont restés sans informations après prospection: «Champs rouge 3 et 4», «Puiset 2», «Roche Chambain 4», «Champ Velantru 1». Le triennal précédent avait donné des éléments pour confirmer l'hypothèse d'une vocation culturelle d'enclos quadrangulaires avec un faciès mobilier différent (hypothèse déjà posée en 1997) pour l'enclos des «Grands Carrés» (Goguy, Bénard, 2001). Les enclos de «Bani» et «La Galopine» (D. Goguy, A. Cordier, 2014, p. 16-20) avaient fourni du matériel différent des habitats (applique de tête de Mercure et cuilleron en alliage cuivreux), et surtout un nombre de monnaies plus important (19 monnaies à la Galopine et 16 à Bani). D'autres enclos ont été prospectés entre 2013 et 2015 : celui des «Petits Bois d'Aisey», prometteur par une dépression au centre de l'enclos, a manifestement fait l'objet d'une prospection clandestine, et ce sont deux enclos quadrangulaires adjoints à des enclos d'habitat qui ont fourni un matériel militant en faveur d'une fonction culturelle. Ces enclos ont livré un nombre de monnaies : huit pour «Champs Rouges», alors que la partie habitat n'en a livré aucune (Rapport P.C.R. Vix 2014, p. 42-43), et neuf pour l'enclos «Coteau Guénard- Grands Bouchots» (Rapport P.C.R. Vix 2015) alors que dans l'habitat une seule monnaie a été trouvée.

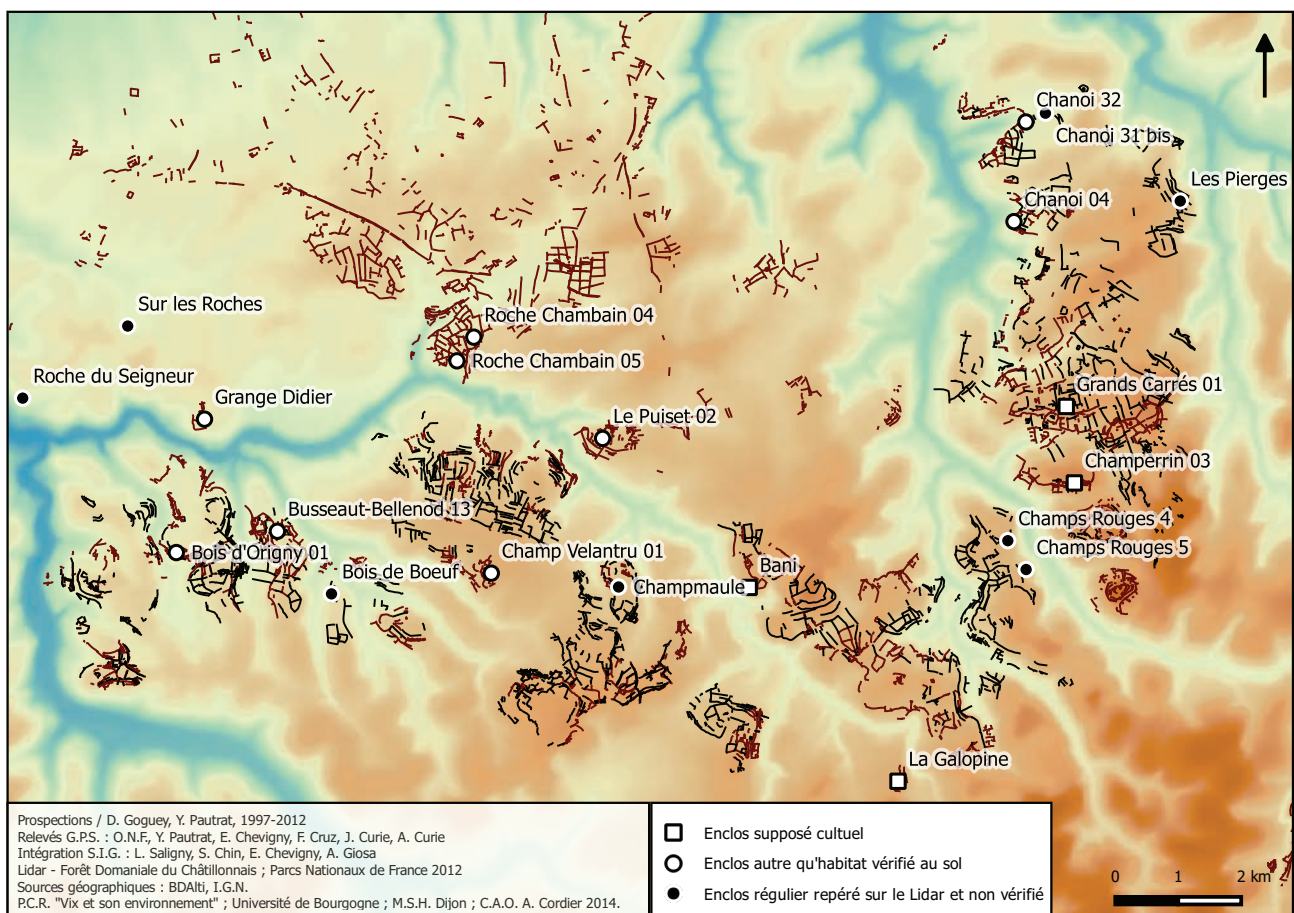


Fig. 35. Carte de répartition des enclos à vocation spécifique.

Localisation	Forme	Dimensions	Ouvertures	Contexte	Mobilier spécifique
Aignay-le-Duc «La Galopine»	Enclos carré	Dim. 40 x 43 m Sup. 1 720 m ²	Une à l'ouest Deux à l'est	Habitat ou atelier à 150 m	19 monnaies 5 fibules 1 Mercure
Beaulieu «Bani»	Enclos rectangulaire	Dim. 50 x 70 m Sup. 3 500 m ²	Deux à l'est Une au sud	Habitat à 250 m	16 monnaies 3 fibules 1 rouelle-cage
Busseaut «Grange Didier»	Enclos rectangulaire	Dim. 30 x 20 m Sup. 600 m ²	Une au nord	Lié structurellement à 1 habitat	Non, mais une construction possible
Essarois «Le Chanoi» 04	Enclos trapézoïdal		Une au nord Une au sud-est	Lié à un habitat à 150 m	Pas de matériel
Essarois «Le Chanoi» 32	Enclos rectangulaire	Dim. 12 x 20 m Sup. 240 m ²		A 60m d'un habitat	Pas de matériel
Montmoyen «Champerrin» 03	Enclos carré	Dim. 20 x 22 m Sup. 440 m ²	Une à l'est Une au sud-ouest	Lié structurellement à habitat à 60 m	7 monnaies 1 fibule
Montmoyen «Les Grands Carrés» 01	Enclos trapézoïdal	Dim. 20 x 24 m Sup. 480 m ²	Une à l'ouest Deux au nord	Habitat (?) à 200 m	8 monnaies 1 statuette de Mercure
Rochefort «Roche Chambain» 04	Enclos carré ouvert	Dim. 22 x 30 m Sup. 660 m ²	Une au sud-ouest Ouvert à l'est	Intégré dans un parcellaire avec habitats	
Rochefort «Roche Chambain» 05	Enclos carré	Dim. 20 x 20 m Sup. 400 m ²	Une au sud-ouest	Intégré dans un parcellaire avec habitats	1 monnaie
Aisey-sur-Seine «Roche du Seigneur»	Enclos carré	Dim. 17 x 16 m Sup. 280 m ²		Intégré dans un parcellaire	Suspicion de prospection clandestine
Beaulieu «Champmaule»	Enclos carré, autre type de murs	Dim. 13 x 13 m Sup. 170 m ²		Intégré dans un parcellaire	
Bellenod-sur-Seine «Bois de Bœuf»	Enclos carré	Dim. 17 x 14 m Sup. 240 m ²	Une au sud-est	Isolé, à 600 m d'un habitat	Une clef de coffret en alliage cuivreux
Essarois «Chanoi 31 bis»	Enclos carré	Dim. 14 x 18 m Sup. 250 m ²	Une au nord	Intégré dans un parcellaire	
Mauvilly «Les Meurgerots»	Enclos carré, autre type de murs	Dim. 16 x 17 m Sup. 270 m ²		Intégré dans un parcellaire	
Montmoyen «Champs Rouges 1»	Enclos quadrilatéral avec deux angles arrondis	Dim. 16x 17 m Sup. 270 m ²		Lié structurellement à l'habitat	8 monnaies
Montmoyen «Champs Rouges » 4	Enclos rectangulaire	Dim. 25 x 20 m Sup. 380 m ²		Intégré dans un parcellaire	Pas de matériel
Nod-sur-Seine «Sur les Roches»	Enclos rectangulaire	Dim. 18 x 14 m Sup. 250 m ²	Une au sud ?	Intégré dans un parcellaire	
Recey-sur-Ource «Les Pierges 3»	Enclos carré	Dim. 10 x 12 m Sup. 120 m ²	Une au sud-ouest ?	Intégré dans un parcellaire avec habitats	Non, mais une construction possible (26 clous de menuiserie)
Terrefondrée «Champs Rouges » 5	Enclos carré	Dim. 15 x 14 m Sup. 190 m ²	Une à l'est	Intégré dans un parcellaire	Pas de matériel

Fig. 36. Tableau des caractéristiques des enclos à vocation spécifique.

Le matériel recueilli dans deux enclos situés à proximité d'un habitat «Les Pierges 3» (Rapport P.C.R. Vix, 2014) et «Bois de Bœuf 2», de forme quadrangulaire, oriente plutôt vers une fonction funéraire, avec signe de monumentalisation pour «Bois de Bœuf 2».

Conclusion

La combinaison des moyens disponibles de prospection - Lidar depuis 2012, prospections métalliques ciblées consultation des photos aériennes des parties cultivées (aérophotothèque R. Goguey et géoportail) a multiplié les structures et rendu plus importante leur discrimination.

La connaissance des voies protohistoriques et antiques en a bénéficié, en permettant de restituer un nouvel itinéraire nord-sud sur la rive gauche de la Seine (voie 7).

Parmi les sept enclos reconnus d'une période médiévale ou moderne, on note quelques points communs : ils sont implantés dans un vallon et non pas sur les versants ou rebords de langues de plateau, ils sont entourés de murs et non pas de murées, et comportent des excavations rectangulaires construites.

Les indices de continuité chronologique ou de réoccupations d'une partie des établissements identifiés par nos prospections constituent une caractéristique. Elle pourrait être liée ici en partie à leur fonction, travail du fer, travail de la pierre, transport, l'environnement naturel rend peu probable une vocation exclusivement agricole.

Ces habitats de la période proto-antique préservés par de vastes étendues de forêts constituent une matière privilégiée pour observer des établissements de bas ou moyen statut, en particulier les relations à l'intérieur des ensembles complexes, et d'un établissement à l'autre. L'analyse des différentes caractéristiques non présentées dans ce bilan est en cours.

Les enclos de «Champ Rouges» en 2014 et «Coteau-Guénard - Grands Bouchots 2» en 2015 ont confirmé l'hypothèse d'enclos cultuels liés à des établissements.

Les propositions pour l'année 2016 visent à compléter le secteur étudié pour appréhender au plus près les différentes questions en cours d'étude : discrimination des enclos modernes («Vaupinard 3» et «Précuse»). Un enclos circulaire («Velantru 2») intégré à des murées de type antique constitue pour l'instant un *unicum*, à tester.

Plusieurs modèles parcellaires ont été appréhendés en fonction de leurs formes et des habitats intégrés (Goguey, Cordier, 2014, p. 21 à 25) : parcellaire discontinu sans habitat, parcellaire avec formes irrégulières et habitats en matériaux périssables dans enclos, parcellaire quadrillé avec enclos entourant des habitats en matériaux périssables. A l'ouest de la zone d'étude («Petits Bois d'Aisey») se développent sur 410 hectares de vastes parcellaires quadrillés sans habitat apparent, un seul essai a été fait jusqu'à présent (Combe aux Chevaux en 2005).

Enfin, de manière complémentaire, des enclaves cultivées dans des forêts prospectées contenant des tumulus, mais peu ou pas d'habitats apparents, pourraient faire l'objet de prospections géophysiques par F. Lutz, en particulier le secteur de «La Peute Combe» à Chamesson au débouché de la voie 7 et dans un contexte riche en tumulus.

Annexe 1

Protocole d'identification des habitats sous couvert forestier

1. Indices morphologiques

(murées conservées en élévation des enclos entourant des espaces)

- Formes régulières / formes irrégulières, délimitées par 2, 3 ou 4 murées
- Superficies de 90 à 14 000 m²
- Indicateur : pierre dressée à un angle ou un passage (50% des cas)
- Augmentation du volume des murées par rapport au parcellaire environnant

2. Indices pédologiques en milieu argilo-calcaire

- Modification de la couleur du sol : orange → sombre (pas perceptibles sur les rendzines forestières de versant)
- Modification texture : collante → aérée

3. Indices mobiliers (intégrés à une géodatabase référencée)

- Densité de petit matériel ferreux : entre 3 et 5 par m²
- Indices de datation
- Fragments céramique (prélevés avec les fragments métalliques)

4. Indices phytologiques

- Tapis de pervenches *vinca minor*

Annexe 2

Nomenclature des voies

NB : cette nomenclature reprend et poursuit la numérotation des voies établie dans l'article publié dans la RAE 51, 2001/2002

- Voie 1 :** Beneuvre/ Vertault ou Sens via Essarois (gauloise/gallo-romaine ; *interrégionale*)
- Voie 2 :** Vertault/Langres via voie 1 par Essarois puis embranchement au Sud de Monsecroi (gauloise/gallo-romaine ; *interrégionale*)
- Voie 3 :** Beneuvre/Veuxhalles via voie 1 avec embranchement au niveau de Sous-Champerrin (gauloise ? gallo-romaine ; régionale ou *interrégionale* si elle se poursuit au N vers l'Aube)
- Voie 4 :** voie SO/NO : *desserte locale* ; passe sous Champerrin et Vieilles Tailles : pas sûre du tout (matérialisée par quelques éléments de chemins et surtout par limite communale)
- Voie 5 :** Alesia/Troyes via Chemin-d'Aisey puis **par la rive droite** de la Seine à partir de Nod-sur-Seine (gauloise ?? gallo-romaine sûr ; *interrégionale*)
- Voie 6 :** Alesia/Troyes **par la rive gauche** de la Seine (gauloise/gallo-romaine ; *interrégionale* ?)
- Voie 7 :** variante de la précédente, plus orientale, passant entre les fermes de La Borde et de Bon Espoir
- Voie 8 :** Langres Sens via la plaine de Châtillon : **voie majeure interrégionale**
- Voie 9 :** voie de desserte *locale* (statut actuel à vérifier) Est/Ouest dans la Fôret de Chamesson
- Voie 10 :** Voie locale N/S dont seules trois sections sont reconnues : une au N dans la domaniale Poiseul vers le Nord via Viforet (elle s'embranchement sans doute à Poiseul sur la voie Alesia/Langres via Beneuvre) n'est pas encore cartographiée (*interrégionale* ? à vérifier quand le tracé sera avéré, surtout au N de Viforêt)
- Voie 11 :** voie locale OSO/ENE partant des environs de Chamesson à travers la domaniale
- Voie 12 :** voie N/S dans la domaniale provenant de Châtillon et allant vers le SE
- Voie 13 :** voie régionale, liaison Vertault/Alesia : existence certaine, tracé incertain sauf au sud de Vertault ; à partir d'Alesia tracé de la voie 5 puis à Émorots embranchement vers le NO
- Voie 14 :** voie interrégionale secondaire, liaison Autun/Langres par Alésia
- Voie 15 :** chemin E/O passant au Nord de Coteau Guénard
- Voie 16 :** chemin traversant le Bois des Mas

Annexe 2 - Nomenclature des voies (suite)

Voie 17: chemin à l'E des Plains

Voie 18: chemin au NE des Plains

Voie 19: chemin N/S à l'Est des Plains ; peut-être le prolongement de la voie 12 de la domaniale

Voie 20: chemin dans la combe du Ru de Vau permettant le raccordement de V 2 à Essarois

Voie 21: chemin N/S à l'Est de Champerrin

Voie 22: chemin E/O du Trouy

Voie 23: chemin à l'E des Petits Essarts

Voie 24: chemin au S de Bois de Busseault

Voie 25: chemin allant de V 2 en direction de Charmes aux Épenottes

Voie 26: chemin à l'E de Chanoi

Voie 27: chemin à l'E de Roche Chambain

Voie 28: chemin d'accès à Vélantru ouest

Voie 29: chemin au S du moulin de Busseaut

Voie 30: chemin O/E Petits Bois d'Aisey

Voie 31: chemin SO/NE Petits Bois d'Aisey

Voie 32

Annexe 3

Inv. n°	Date d'entrée	ID	Commune	Nom du site	Fonction du site	Année de prospection	Lieu de conservation provisoire	Lieu de conservation définitif	Description	Comparaison	Fonction de l'objet
2015_001_001_002	12/10/15	Fibule LT D2	Villiers-le-Duc	La Comelle	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Equipement personnel
2015_001_001_001	12/10/15	Monnaie romaine	Villiers-le-Duc	La Comelle	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Echanges
2015_001_001_003	12/10/15	Bague	Villiers-le-Duc	La Comelle	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Equipement personnel
2015_001_001_004	12/10/15	Anneau de suspension	Villiers-le-Duc	La Comelle	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Indéterminé
2015_001_001_005	12/10/15	Viole	Villiers-le-Duc	La Comelle	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Indéterminé
2015_001_001_006	12/10/15	Lot de 2 scories	Villiers-le-Duc	La Comelle	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Activité artisanale
2015_001_001_008	12/10/15	Lot de 20 clous de chaussure	Villiers-le-Duc	La Comelle	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Equipement personnel
2015_001_001_009	12/10/15	Lot de 38 clous de menuiserie	Villiers-le-Duc	La Comelle	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Equipement domestique
2015_001_001_007	12/10/15	Déchet de fabrication et recyclage	Villiers-le-Duc	La Comelle	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Activité artisanale
2015_001_001_010	12/10/15	Céramique commune	Villiers-le-Duc	La Comelle	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois	Quatre fragments de céramique commune à dégraisant coquillier		Vaisselle
2015_002_001_001	14/10/15	Fibule	Moitron	Coteau Guenard 4	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois	Fibule zoomorphe représentant un cheval Trace d'émail blanc		Equipement personnel
2015_002_001_002	14/10/15	Fibule	Moitron	Coteau Guenard 4	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois	Fibule en cours de fabrication ?		Equipement personnel
2015_002_001_003	14/10/15	Lot de 5 clous de chaussure	Moitron	Coteau Guenard 4	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Equipement personnel
2015_002_001_004	14/10/15	Lot de 7 scories	Moitron	Coteau Guenard 4	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Activité artisanale
2015_002_001_005	14/10/15	Déchets de fabrication et recyclage	Moitron	Coteau Guenard 4	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois	9 chutes de barres 10 plaques		Activité artisanale
2015_002_001_006	14/10/15	Renfort de char	Moitron	Coteau Guenard 4	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Indéterminé
2015_002_001_007	14/10/15	Objet indéterminé	Moitron	Coteau Guenard 4	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois	Objet de forme sphérique		Indéterminé
2015_002_001_008	14/10/15	Objet indéterminé	Moitron	Coteau Guenard 4	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois	Objet de section plate avec enroulement		Indéterminé
2015_002_001_009	14/10/15	Clochette a chevre	Moitron	Coteau Guenard 4	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Activité agricole
2015_002_001_010	14/10/15	Lot de 20 clous de menuiserie	Moitron	Coteau Guenard 4	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonnois			Equipement domestique

Annexe 3 (suite)

Inv. n°	Date d'entrée	ID	Commune	Nom du site	Fonction du site	Année de prospection	Lieu de conservation provisoire	Lieu de conservation définitif	Description	Comparaison	Fonction de l'objet
2015_004_001_001	14/10/15	Monnaie gauoise	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais	Poin lingon aux trois poissons		Echanges
2015_004_001_002	14/10/15	Fibule LT D	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Equipement personnel
2015_004_001_003	14/10/15	Fibule GR	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais	Fibule à ressort protégé		Equipement personnel
2015_004_001_004	14/10/15	Fibule ?	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Equipement personnel
2015_004_001_005	14/10/15	Lot de 11 clous de chaussure	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Equipement personnel
2015_004_001_006	14/10/15	Tas a queue ?	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Activité artisanale
2015_004_001_007	14/10/15	Lot de 4 coins	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Activité artisanale
2015_004_001_008	14/10/15	Serpette	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Activité agricole
2015_004_001_009	14/10/15	Clochette a chevre	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Activité agricole
2015_004_001_010	14/10/15	Objet indetermine	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais	Anneau		Indetermine
2015_004_001_011	14/10/15	Objet indetermine	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais	Crochet		Indetermine
2015_004_001_012	14/10/15	Lot de 25 clous de menuiserie	Bellenod-sur-Seine	Bois de Boeuf 1	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Equipement domestique
2015_005_002_001	14/10/15	Monnaie GR	Aisey-sur-Seine	Bois du Parc 2	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Echanges
2015_005_002_002	14/10/15	Fibule LT A	Aisey-sur-Seine	Bois du Parc 2	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Equipement personnel
2015_005_002_003	14/10/15	Bracelet	Aisey-sur-Seine	Bois du Parc 2	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Equipement personnel
2015_005_002_004	14/10/15	Score	Aisey-sur-Seine	Bois du Parc 2	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Activité artisanale
2015_005_002_005	14/10/15	Dechets de fabrication et recyclage	Aisey-sur-Seine	Bois du Parc 2	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Activité artisanale
2015_005_002_006	14/10/15	Lot de 6 clous de chaussure	Aisey-sur-Seine	Bois du Parc 2	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Equipement personnel
2015_005_002_007	14/10/15	Lot de 29 clous de menuiserie	Aisey-sur-Seine	Bois du Parc 2	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Equipement domestique
2015_005_002_008	14/10/15	Clou de charpenterie	Aisey-sur-Seine	Bois du Parc 2	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Equipement domestique
2015_005_002_009	14/10/15	Céramique sigillée	Aisey-sur-Seine	Bois du Parc 2	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Vaisselle
2015_005_002_010	14/10/15	Céramique métallescente	Aisey-sur-Seine	Bois du Parc 2	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Vaisselle
2005_006_001_001	14/10/15	Fibule LT C	Chamesson	Forêt de Chamesson	Habitat	2015	Bureau D. Goguy	Musée du Châtillonais			Equipement personnel

Inv. n°	Date d'entrée	ID	Commune	Nom du site	Fonction du site	Année de prospection	Lieu de conservation provisoire	Lieu de conservation définitif	Description	Comparaison	Fonction de l'objet
2005_006_001_002	14/10/15	Fibule LT C	Chamesson	Forêt de Chamesson	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois	Fibule à ressort à quatre spires et corde externe		Equipement personnel
2005_006_001_003	14/10/15	Fibule LT C	Chamesson	Forêt de Chamesson	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois	Fibule à ressort à quatre spires et corde externe		Equipement personnel
2005_006_001_004	14/10/15	Fibule LT C	Chamesson	Forêt de Chamesson	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois			Equipement personnel
2005_006_001_005	14/10/15	Lot de clous	Chamesson	Forêt de Chamesson	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois			
2005_003_001_001	14/10/15	Lot de 13 clous de chaussure	Origny-sur-Seine	Aigremont sud-est	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois			Equipement personnel
2005_003_001_002	14/10/15	Lot de 22 clous de menuiserie	Origny-sur-Seine	Aigremont sud-est	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois			Equipement domestique
2005_003_001_003	14/10/15	Déchets de fabrication et recyclage	Origny-sur-Seine	Aigremont sud-est	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois			Activité artisanale
2005_003_001_004	14/10/15	Anneau	Origny-sur-Seine	Aigremont sud-est	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois			Indéterminé
2005_003_001_005	14/10/15	Céramique sigillée	Origny-sur-Seine	Aigremont sud-est	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois			Vaisselle
2005_003_001_006	14/10/15	Céramique métallescente	Origny-sur-Seine	Aigremont sud-est	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois			Vaisselle
2005_003_001_007	14/10/15	Céramique commune claire	Origny-sur-Seine	Aigremont sud-est	Habitat	2015	Bureau D. Goguey	Musée du Châtillonnois			Vaisselle

Planche 1

La Comelle (Villiers-le-Duc)



1



2



3



6

Aigremont nord-ouest (Origny)



0 1,5 cm



0 1,5 cm

4

Coteau Guénard 4 (Moitron)



0 1,5 cm

5



0 3 cm

7

Planche 2

Coteau Guénard - Grands Bouchots (compléments)



1



2



3



4



5



6



7



8



9

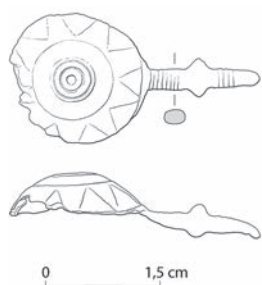
Planche 3

Bois de Boeuf 1 (Bellenod-sur-Seine)

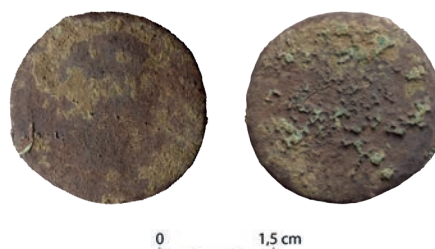


Planche 4

Bois du Parc 2 (Aisey-sur-Seine)



1



2



3



4



5

Planche 5

Forêt de Chamesson (Chamesson)



1



2



3



4



5



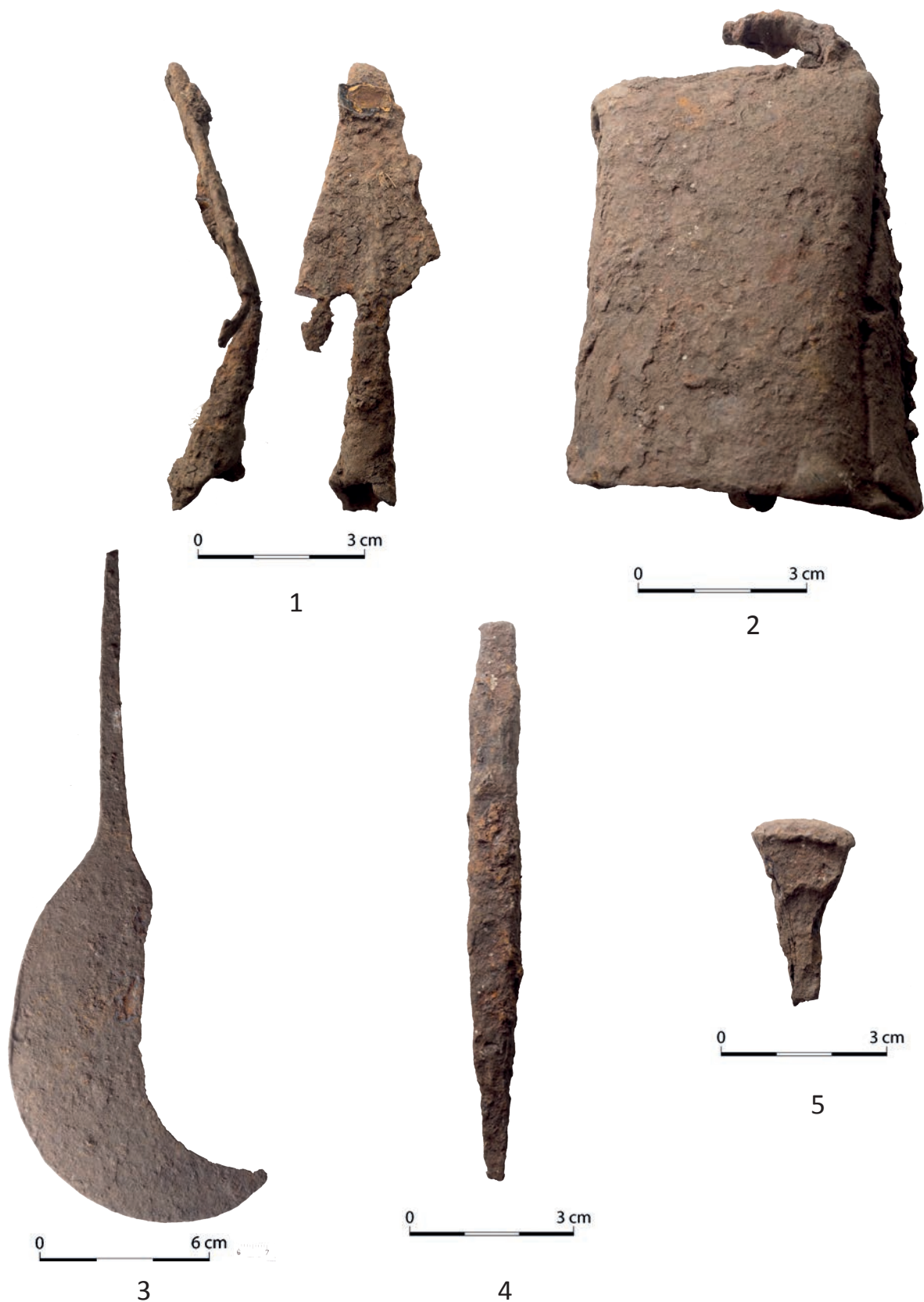
6



7

Planche 6

Forêt de Chamesson (Chamesson) (suite)



Bibliographie

- Benard 1994 :** BENARD J. (dir.) – *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. ALUB 522. Les Belles Lettres.
- Chaume 2001 :** CHAUME B. – *Vix et son territoire*, Mergoïl.
- Georges-Leroy et al. 2014 :** GEORGES-LEROY M., BOCK J., LAFITTE J.D., DAMBRINE E. – « Parcelles et habitats antiques des forêts du plateau de Haye en Lorraine : bilan et perspectives », Rurland, Atelier n° 2.hal-01067845.
- Goguet et al. 2014 :** GOGUEY D., CORDIER A., CHEVIGNY E. – « Typologie des enclos dans le Châtillonnais (Côte-d'Or) », Rurland dir. M. Reddé, halshs- 01053247.
- Gaufrey et al. 2013 :** GAUDEFROY S., GRANSON F., BLANCQUAERT G. – « La Picardie » dans *L'habitat rural du second Âge du Fer : Rythme de créations et d'abandon au nord de la Loire*, dirigé par F. Malrain, G. Blancquaert, T. Lorho, CNRS ed. INRAP.
- Malrain, Blancquaert 2009 :** MALRAIN F., BLANCQUAERT G. – « Un enclos = une ferme ? » dans *Habitats et paysages ruraux en Gaule sur d'autres régions du monde celtique*, t. II, Actes du XXI^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer.
- Lafitte 1999 :** LAFITTE J.D. – « L'occupation du sol en milieu rural à l'époque gallo-romaine entre la Seille et la Nied française », en ligne 1999.
- Nillesse 2009 :** NILLESSE O. – Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'*instrumentum* (Hallstatt D/ début du Haut-Empire) dans *Habitats et paysages ruraux en Gaule sur d'autres régions du monde celtique*, t. II, Actes du XXI^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer.
- Le Goff 2013 :** LE GOFF E. – La Bretagne dans L'habitat rural du second Âge du Fer dans *Rythme de créations et d'abandon au nord de la Loire*, dirigé par F.Malrain, G.Blancquaert, T.Lorho, CNRS ed. INRAP.
- Menez, Lorho 2013 :** MENEZ Y., LORHO T. – « La Bretagne » dans *L'habitat rural du second Âge du Fer dans Rythme de créations et d'abandon au nord de la Loire*, dirigé par F. Malrain, G. Blancquaert, T. Lorho, CNRS ed. INRAP 2013.
- Ouzoulias 2014 :** OUZOULIAS P. – « Les campagnes gallo-romaines : quelle spatialité ? Retour sur l'expérience d'Archeoaomedes », en ligne déc. 2014.
- Tisserand, Fort 2014 :** TISSERAND N., FORT B. – Poster « L'outil comme marqueur territorial : l'exemple des serpes à excroissance », *XIV^e congrès international d'art provincial romain, Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain : modèles régionaux*.